



Vourlois.e



LE POINT SUR :

La politique sociale et familiale

Un projet, des questions
Zone de loisirs

4



Animations culturelles
fête du Printemps

34



Ça se passe à Vourles
La fête du Vélo

35



GARAGE DES SOURCES

AGENT PEUGEOT



PEUGEOT

VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE



63, rue des Sources - Zone industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16
peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com



Le verger des 7 chemins

Fruits & Légumes
Charcuteries . Viandes
Fromages . Laitages
Vins . Bières
Miels . Confitures
Produits régionaux

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-18h30

Mardi, mercredi, jeudi et vend. 9h-12h15 et 14h-18h30

Samedi 9h-12h30 et 14h-18h30

Chemin de la Tuilerie. 69530 ORLIENAS. 04 72 31 11 83



NOTRE CAVE EST TOUJOURS
LÀ POUR VOUS ACCUEILLIR
AVEC LE SOURIRE

BRIGNAIS

3, Avenue de la gare
04 78 05 54 25
cavedumoulinbrignais@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

GRIGNY

15 RD 386 - Le Boutras
04 78 73 48 84
cavedumoulingrigny@gmail.com

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h

Nous vous proposons un large choix de vins, spiritueux
et bières locales ainsi que la location de tireuse à bières.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Retrouvez nous sur Facebook !

Le mot du *Maire*

Catherine Staron

Chères Vourloises, chers Vourlois,

Je veux croire que l'année 2022 marque enfin la fin de l'épidémie COVID 19 et le retour tant attendu à une vie normale.

Même si nous avons été fortement contraints par le contexte sanitaire depuis le début du mandat, nous poursuivons notre trajectoire et la réalisation des projets que nous vous avons annoncés.

Ce magazine retrace quelques-uns d'entre eux...

Des Vourlois et l'antenne de l'ADMR sont ainsi mis à l'honneur, l'occasion de nous rappeler combien leurs rôles ont été essentiels ces derniers mois.

Cette année, le **CCAS**, centre communal d'action sociale, va proposer la mise en place des navettes seniors, nouveau service de mobilité solidaire à destination de nos anciens, tout en pérennisant ses actions actuelles. Un questionnaire sera distribué à nos anciens pour mieux cibler la demande.

Vous retrouvez aussi la rubrique infos chantiers dont voici les grandes lignes.

La réhabilitation énergétique du **groupe scolaire Girard Desargues** se poursuit. La réalisation de travaux aussi importants en site occupé qui plus est par des enfants, est un vrai défi! Le chantier a pris quelques semaines de retard du fait des tensions actuelles que connaissent les métiers du bâtiment, tant sur l'approvisionnement que sur les ressources humaines. Cela entraînera un léger décalage de la fin de travaux et du retour annoncé de tous les enfants dans leur école. Cette réhabilitation, pour le confort de nos enfants, va nous permettre de réaliser des économies d'énergie et nous mettre en conformité avec le décret tertiaire. Je crois en effet en l'exemplarité de nos collectivités en matière d'environnement.

Coté **stade**, le Conseil d'architecture et d'urbanisme nous accompagne depuis plusieurs mois dans l'aménagement futur de la zone des sports. Nous sommes actuellement dans la phase de concertation avec les Vourlois (jeunes et moins jeunes) et les associations pour travailler ensemble sur les futurs équipements.

À court terme, le transfert de la **zone de stationnement** le long de la route de Brignais sera réalisé ainsi qu'une **voie de bouclage** en sortie du parking de la salle des sports vers un giratoire à créer. Ces



travaux permettront de fluidifier et sécuriser cette zone très fréquentée par nos jeunes écoliers, collégiens et sportifs.

Pour nos aînés, le **nouvel EPHAD** se termine et la **résidence « seniors »** sort de terre. Elle intégrera un projet de maison médicale et paramédicale qui permettra aux professionnels de santé de travailler en collaboration, complétée d'une structure de soins de spécialités aux 7 chemins.

Enfin la phase 3 des travaux des **7 chemins** va s'engager avec la sécurisation de la voie venant de Givors, le passage à 2 voies vers Mornant et la réhabilitation de la place des Souvenirs.

Cette année sera marquée par plusieurs **échéances électorales** importantes. Nous élisons le président de la République et les députés. Je ne peux que rappeler l'importance de voter pour exprimer son opinion et aussi parce que cet acquis est la manifestation la plus évidente de la démocratie. Depuis janvier 2022, un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune, il faudra toutefois qu'il se rende dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Pensez-y!

Avec le relâchement progressif des contraintes sanitaires, de **nouveaux rendez-vous** festifs et culturels s'annoncent sur ce premier semestre, tels que la fête de printemps et les 10 ans de notre structure du multi accueil « Poisson Lune ». Nous savons plus que jamais l'importance de ces moments de convivialité, qui nous ont tellement manqué.

J'aurai le plaisir de vous y retrouver!

Avec tout mon dévouement,

Catherine STARON
Maire

Sommaire

Un projet, des questions — 4
Zone de loisirs

Le point sur — 5
La politique sociale et familiale de la commune

Focus — 10
ADMR

Portrait vourlois — 11
Magalie Cerutti
Pascale Reynaud

Infos chantiers — 16

Ça se passe à Vourles — 18

Animations — 35
culturelles
Planifiez vos sorties culturelles

Autour de nous — 36

Informations — 41
municipales

Le prochain **Magazine municipal Vourlois.e** paraîtra en Juillet 2022.

Éditeur: Mairie de Vourles

Réalisation:

Commission communication de la Mairie de Vourles

Directrice de publication:

Mme Catherine Staron

Conception et impression:

Iml Communication
www.iml-communication.fr

Dépôt légal: mars 2022

Un projet, des questions



Zone de loisirs

La zone de loisirs, située route de Brignais, possède déjà de nombreux atouts et divers équipements sportifs. La municipalité a pour projet de valoriser davantage ce site afin d'offrir aux Vourlois un espace de loisirs attractif, bien intégré dans le paysage et qui respecte l'environnement.

> Quel est le constat actuel ?

L'implantation est sur un coteau bien exposé à l'ouest. Le parc profite d'une luminosité maximale et son attractivité est fortement liée aux équipements sportifs : football et tennis. Ceux-ci sont complétés par l'offre publique du city stade.

L'usage du parc est aujourd'hui très pauvre et se résume à un espace que l'on traverse pour se rendre sur un des terrains sportifs. De plus, l'espace d'accueil ne valorise pas vraiment l'entrée du site.

L'accessibilité se fait exclusivement en voiture ou par un chemin reliant la salle des sports au complexe sportif qui est difficilement praticable en hiver. L'accès au parking en fonction des manifestations est parfois complexe, surtout avec l'arrivée prochaine de l'Ephad. De même la signalétique susceptible d'identifier le parc de loisirs comme un lieu à part entière est quasi absente.

> Quels pourraient être les enjeux à moyen terme ?

À l'échelle de la commune, on pourrait proposer un maillage « mode doux » qui dépasse les frontières actuelles du site, valorisant le patrimoine naturel et architectural de Vourles, par la mise en place de chemins reliant la zone de loisirs au village.

À l'échelle de la zone de loisirs, on pourrait reconfigurer l'espace sportif pour une meilleure intégration dans le paysage, et proposer des offres sportives et de loisirs complémentaires.

> Quelles sont les possibilités d'évolutions ?

Développement des sports et des jeux en diversifiant les installations sportives : ping-pong, basket, aire de jeux, aire d'escalade, badminton, padel, street workout, pétanque, skate park, ...

Aménagement de la prairie pour des moments quotidiens ou pour des manifestations spécifiques. Une partie de la pelouse pourrait être renforcée, afin d'être utilisée comme parking d'appoint lors des grandes manifestations.

Valorisation de la zone devenant un lieu privilégié de biodiversité.

La transformation de la zone de loisirs fait partie des priorités de la commune et s'inscrit dans une réflexion de plusieurs années. Ainsi, la municipalité lance la première phase de ce formidable projet, en incluant des vourlois au sein d'un groupe de travail.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la mairie :

 www.vourles.fr/actualites



La politique sociale et familiale de la commune

La commune accompagne ses habitants sur les différentes périodes de leur vie. Elle œuvre pour aider les populations fragiles ou isolées, à travers plusieurs actions mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale. Elle coordonne les différents partenaires éducatifs avec la mise en place notamment d'un projet éducatif territorial. Cet article revient sur les missions du CCAS, certaines actions sociales spécifiques et présente l'implication de la municipalité dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance.

Le CCAS l'organe majeur de la politique sociale



> Histoire, fonctionnement et missions des CCAS en général

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administré par un conseil d'administration composé de sept élus nommés, de sept membres extérieurs et présidé par le maire de la commune. Le CCAS a pour

mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison avec les institutions publiques et privées (ADMR, Mission Locale, Maison Du Rhône, ...). Les CCAS datent de 1796 (ils s'appelaient, à l'époque « Les Bureaux de bienfaisance »). Réformes après réformes, ils sont devenus les « Centre Communal d'Action Sociale » et sont devenus un véritable guichet unique au service de l'usager.

À ce titre, il mène différentes actions orientées vers les populations concernées: aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes en situation de handicap, aux enfants, aux familles en difficultés, aides financières (prise en charge du loyer, des factures d'énergie, frais de cantine, etc). Pour toutes demandes d'actions sociales, il faut s'adresser au CCAS afin de consti-

tuer un dossier qui sera présenté anonymement en réunion du Conseil d'Administration.

> Les attributions d'un CCAS

Le CCAS intervient sur trois domaines **obligatoires** qui sont:

- **La domiciliation** des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire, afin de leur permettre d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux, délivrance de CNI, inscription sur liste électorale.
- **L'instruction des demandes d'aides légales.** Le centre transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (aide médicale, aides pour personnes handicapées, obligations alimentaires...). À Vourles, les demandes d'aides émanent de l'assistante sociale de la Maison du Rhône de Chaponost.

- **La lutte contre l'exclusion.** Dans ce cadre, le CCAS prend les dispositions nécessaires pour informer chacun de la nature et de l'étendue de ses droits, pour l'aider à accomplir les démarches administratives ou sociales nécessaires, éventuellement avec un accompagnement personnalisé.

Le CCAS intervient également sur des domaines **facultatifs** comme :

- L'attribution **d'aides** (d'urgence ou spécifique) qui concernent :
 - L'aide au logement ou l'accès à un logement d'urgence situé rue de la Combe.
 - Les aides alimentaires.
 - Les aides sociales pour les personnes en situation de handicap.
- L'organisation de **manifestations** : le CCAS de Vourles organise des manifestations à destination des séniors :
 - Le voyage de Printemps (en 2019, 52 personnes y ont participé).
 - La Semaine Bleue en octobre, destinée à promouvoir les échanges intergénérationnels, avec le concours de différents partenaires (Ehpad, groupes scolaires, associations, bibliothèque, ADMR).
 - Les colis de Noël.
 - L'arbre de Noël (en 2019, 131 personnes y ont participé).
- La proposition aux habitants de la commune toute une **palette de services d'aide** et d'accompagnement comme le portage de repas à domicile.

Enfin, le CCAS se positionne également sur de nouvelles activités autour de deux sujets :

- **La thématique de la mémoire** à travers des animations ou des ateliers. L'objectif est de permettre aussi la transmission intergénérationnelle en visant l'intégration d'associations, des écoles et d'intervenants extérieurs. Cette activité permet de développer la curiosité, l'intérêt, la richesse de la mémoire et de ne pas se focaliser uniquement sur les déficiences.
- La mobilité avec la mise en place d'un service de **mobilité solidaire** (navette séniors). Un travail est actuellement mené par le CCAS pour identifier les potentielles destinations nécessaires.

Logement social

> Comment faire sa demande de logement social ?

Conformément à la Loi ALUR (*), les Communautés de communes ont été reconnues compétentes en matière de demande de logement social avec l'ouverture de services intercommunaux d'information et d'enregistrement des demandes. C'est donc la CCVG qui gère les demandes sur notre territoire, avec un accueil physique du public de toutes les communes qui se fait sur rendez-vous uniquement les lundis à Brignais et les vendredis à Chaponost. Ces permanences permettent aux personnes d'être accompagnées dans leur demande de logement social.

**ALUR: Accès au Logement et Urbanisme Rénové est une loi qui a vocation à améliorer l'accès au logement et à la protection des personnes vulnérables, à réguler le marché immobilier et à établir un équilibre entre les différents acteurs du marché immobilier. Cette loi est entrée en vigueur en mars 2014.*

Renseignements et prises de rendez-vous avec Cindy ARAB :

☎ 07 76 82 89 07

✉ logement@cc-valleedugaron.fr

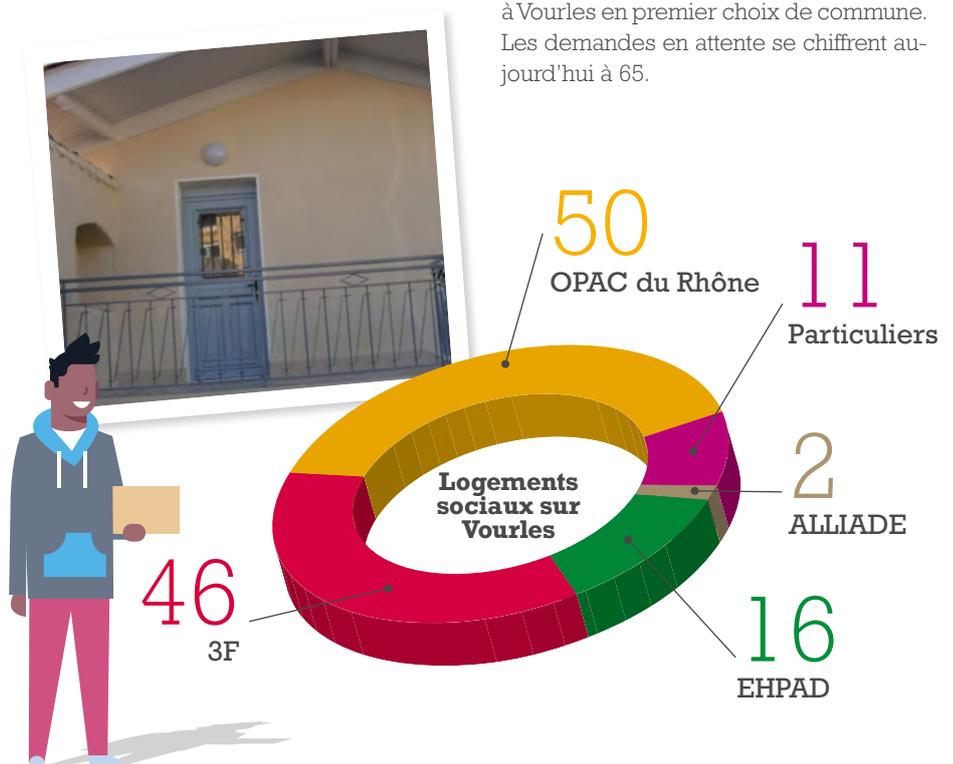
Possibilité d'enregistrer votre demande de logement social, en ligne, sur le site :

🌐 <http://www.logementsocial69.fr>



> Logements sociaux sur Vourles

La commune a développé depuis une quinzaine d'années ses parcs de logements sociaux. Avec un parc public de 45 logements en 2008, les chiffres grimpent aujourd'hui à 125 logements locatifs, ce qui représente 10.5 % des résidences principales de Vourles. Notre commune est attractive (cadre de vie, espaces urbains adaptés, activités associatives, richesses culturelles, etc.) mais l'offre est encore loin de satisfaire les familles qui souhaitent un logement social à Vourles en premier choix de commune. Les demandes en attente se chiffrent aujourd'hui à 65.



« Le saviez-vous ? »

Aide pour les primo-accédants : La CCVG a décidé de favoriser l'offre de logements abordables en visant 15 à 20 logements primo-accédants par an. Cette enveloppe est destinée à tout type d'acquisition/construction neuve portée par un opérateur, quelle que soit la forme urbaine du bien. Les bénéficiaires sont les ménages primo-accédants dans leur résidence principale. Les aides allouées par la CCVG prendront la forme d'une prime forfaitaire de 4000 € pour les ménages primo-accédants éligibles.

Conditions d'obtention de l'aide :

- Ne pas avoir été propriétaire durant les 2 années précédant l'accession.
- Disposer d'un PTZ+ (Prêt à Taux Zéro).
- Acquérir un logement au sein d'une opération labellisée par la CCVG « Aide à l'accession abordable ».
- Respecter certains plafonds de ressources.

Lutte contre les logements insalubres :

Les propriétaires aux ressources modestes, vivant dans des logements dégradés et/ou en situation de précarité énergétique, peuvent bénéficier d'une assistance technique de SOLIHA, association agréée, et d'un soutien financier de la CCVG.

Une aide financière est apportée aux propriétaires occupants qui s'engagent à :

- Réhabiliter et mettre aux normes leur logement.
- Améliorer les performances thermiques de leur bien.
- Adapter le logement à la perte de mobilité (handicap, vieillesse...).

La CCVG participe à hauteur de 30 % du montant HT des travaux, dans la limite de 2500 € selon le type de projet. Ce soutien vient en complément des aides d'autres partenaires (ANAH, Conseil départemental, Conseil régional...). Sont concernés les propriétaires occupants sous conditions de ressources spécifiques et les logements achevés depuis au moins 15 ans.

Mutuelle

> Les avantages, selon la formule choisie

Sans questionnaire de santé, sans limite d'âge, personnalisable et négociée par des professionnels, l'offre «Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins et assure des soins à plusieurs niveaux.

À ce jour, ce sont 61 contrats qui ont bénéficié de ce dispositif. Pour rappel, depuis le 1^{er} décembre 2020, la résiliation d'un contrat de mutuelle peut se faire à tout moment après douze mois d'adhésion.

Les trois communes ont signé un contrat qui se termine en 2022 et vont travailler sur une nouvelle proposition de couverture santé groupée afin de répondre aux différents besoins des administrés.

Pour toutes demandes d'informations, devis, contacter le :

04 77 80 15 88

perspectives@groupesofrac.com



Information



Ma Commune Ma Santé

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

Un contrat de couverture santé groupé a été négocié en partenariat avec les communes de Brignais, Chaponost, Millery et Vourles en 2018.

Des permanences en mairie toute l'année pour :

- Comparer votre contrat actuel.
- Répondre aux demandes d'affiliation à la mutuelle « Ma Commune Ma Santé ».

Vous souhaitez davantage de renseignements :
Prenez rendez-vous et rencontrez un conseiller en mairie

Accueil de la mairie au
► 04 78 05 12 05



www.macommunemasante.org



Petite enfance & jeunesse

L'enfance est un des axes majeurs de la politique de la commune de Vourles. Cet axe éducatif se retrouve à travers l'accueil de la petite enfance, l'éveil culturel, le développement sportif, le soutien aux établissements scolaires, les activités périscolaires, l'éducation à la citoyenneté, le soutien aux apprentissages et la restauration scolaire.

Ainsi, la mise en place d'une politique éducative par la commune a pour ambition de permettre à chaque enfant, à chaque jeune de disposer d'espaces éducatifs, complémentaires à la famille et aux établissements scolaires, favorables à leur épanouissement et à leur intégration dans la société. Cet engagement de la commune est inscrit dans un projet éducatif territorial (PEDT).

Notre engagement dans un projet éducatif territorial

Le projet éducatif territorial est élaboré à l'initiative de la commune. Il formalise l'engagement des différents acteurs de Vourles (Éducation, associations, municipalité...) à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants jusqu'aux adolescents, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducative.

Il définit le sens des actions que souhaite mener la commune et fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour leur mise en œuvre.

La politique éducative de la commune de Vourles ne peut être que l'aboutissement d'une démarche collective. Le partenariat entre les différents acteurs est indispensable pour mener à bien un projet éducatif. En effet, par les apports de chacun et les échanges, le projet deviendra alors la référence de travail car compris, partagé et porté par tous. Autonomie, solidarité, citoyenneté, éco-citoyenneté,

respect sont les valeurs fondamentales qui unissent tous les acteurs de notre commune pour l'épanouissement des enfants.

Tous acteurs d'une éducation partagée

La commune met en place des actions cohérentes et coordonnées en formalisant un partenariat fort avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin d'offrir des services en adéquation avec les

besoins des Vourlois et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

Pour cela, la commune de Vourles dispose de multiples structures d'accueil et fait preuve de nombreuses initiatives pour les jeunes Vourlois.es :

- > **Un pôle enfance** regroupant un multi-accueil (Poisson Lune), un relais d'assistantes maternelles intercommunal (RAMI) et une école primaire publique (Girard Desargues), un accueil de loisirs sans hébergement (Arc en Ciel - ALSH) accueillant les 3-11 ans.
- > **Un tissu local associatif développé** avec de nombreuses possibilités dans les domaines sportif et culturel.
- > **Des infrastructures municipales de qualité** : une bibliothèque, une salle omnisports, un théâtre, une nouvelle zone de loisirs et de sports (en cours de réflexion).
- > **Un groupe scolaire privé** regroupant une école primaire et un collège (Louis Querbes), qui accueillent des Vourlois et des enfants venus de communes limitrophes.
- > **Un conseil municipal des enfants (CME)** en cours de renouvellement, pour initier les enfants à la citoyenneté et à la démocratie. Il est composé de 23 vourlois élus en classe de CM1 dans les deux écoles de la commune pour une durée de deux ans, qui peuvent s'investir dans l'une des trois commissions Sport, Culture et Loisirs - Solidarité - Qualité de vie et Environnement.
- > Des initiatives pédagogiques coordonnées comme **la chorale des enfants de Girard Desargues** dans une démarche collaborative avec l'École de musique, La clé musicale.

- > L'amélioration du cadre de vie grâce **aux travaux de rénovation énergétique** de l'école Girard Desargues initiés en 2021, accompagnés d'une modernisation des espaces (ergonomie, accessibilité, sécurité et transition numérique).
- > **La médiation et la concertation** entre les parents d'élèves, les enseignants et les équipes municipales.
- > **Le portail des familles** pour réserver en ligne la garde, le multi-accueil et le centre de loisirs.
- > **Les jobs d'été** pour les jeunes Vourlois.



Recrutement des jobs d'été



Ancien skate-park

Faire le lien entre tous les acteurs éducatifs

Avec l'ensemble des acteurs éducatifs, le rôle de la commune est de définir une politique éducative, sociale et culturelle, globale et concertée en faveur des enfants et des jeunes sur le territoire de la commune, en fédérant un ensemble de moyens humains, techniques et financiers.

Ainsi, il s'agit d'accompagner l'enfant d'aujourd'hui vers l'adulte de demain dans son apprentissage de la vie sociale par la transmission de valeurs éducatives à travers les loisirs, l'éducation et la citoyenneté.



Nettoyage d'automne



Activité au centre de loisirs



Chorale des enfants de l'école G.Desargues



L'ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural

Dans la France d'après-guerre, les familles rurales sont confrontées, plus que d'autres, aux difficultés dans leur vie quotidienne. C'est dans ce contexte que les fondateurs créent les premières associations d'aides familiales rurales (AFR) avec l'objectif de venir en aide aux familles et de créer des emplois pour les jeunes filles du monde rural grâce à une profession nouvelle.

Les missions et les valeurs de l'ADMR

L'ADMR est un réseau associatif (Loi 1901) qui intervient auprès des personnes et des familles, de la naissance à la fin de vie, et couvre tous les champs des services à la personne : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé. En chiffres (source rapport d'activité 2020), l'ADMR en France c'est **85 000 bénévoles** et 95 000 salariés qui font vivre 2700 associations locales regroupées en 87 fédérations départementales, elles-mêmes intégrées dans l'Union nationale. L'ADMR apporte un service à domicile à **720 000 personnes** (familles, personnes âgées, personnes handicapées et personnes malades).

La mission que s'est fixé le mouvement ADMR depuis ses origines, en 1945, est de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, en leur apportant des



services de qualité qui répondent à leurs besoins. Les associations ont ainsi vocation d'accompagner toute personne, sans discrimination aucune, quelque soit son âge, son état de santé, sa situation économique, sociale ou autre.

Le réseau promeut **les valeurs d'universalité, de respect, de solidarité et d'entraide**. En ce sens, le réseau ADMR est depuis toujours, et bien avant que le terme ne soit en vogue, un acteur de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, les associations adhèrent à la **Charte nationale qualité** qui permet aux structures de former et de s'auto-évaluer régulièrement pour faire évoluer leurs pratiques et améliorer le service rendu. Avec plus de 650 associations certifiées AFNOR, l'ADMR est le 1^{er} réseau de services à la personne certifiée NF « Services aux personnes à domicile ».

Les domaines d'intervention

L'ensemble des offres de services proposé par l'ADMR s'articule autour de 4 pôles :

> Enfance et Parentalité :

Qu'il s'agisse d'accueil d'enfants en bas âge, d'accompagnement des familles à domicile ou de soutien à la parentalité à l'occasion de difficultés passagères ou non, cette gamme de services permet de trouver des réponses accessibles au service de toutes les familles, quels que soient les territoires.

Pour l'ADMR 69

Le service famille, c'est 635 familles aidées à domicile en 2020, soit avec des professionnels « AVS » (auxiliaires à la vie sociale), dans le cadre d'un soutien à la vie quotidienne, soit avec des TISF (techniciens de l'intervention sociale et familiale), dans le cadre d'un soutien global.

55 familles ont aussi bénéficié de garde d'enfants à leur domicile, par des salariés d'associations ADMR locales.

Ces familles sont aidées dans le cadre de prises en charge de la CAF et de la MSA, en lien avec des événements de la vie d'une famille (la grossesse, la naissance, la maladie, le décès, la séparation des parents...); elles sont aussi susceptibles d'être aidées dans le cadre de prises en charge du Département du Rhône, ou de la Métropole de Lyon, au titre de la prévention enfance.

> Services et soins aux seniors :

l'ADMR a développé au fil du temps une expertise de la prise en charge des seniors, en associant aux décisions les personnes et leurs aidants : aides (repas, toilette, petits travaux...) et soins à domicile du lever au coucher, téléassistance mobile et domotique (FILIEN ADMR), aide aux aidants (écoute, formation, services à domicile...), habitats regroupés (Habiter Autrement ADMR) et établissements d'accueil (maisons de retraite, hébergements temporaires...).

Pour l'ADMR 69

Des ateliers pour seniors sont dispensés : initiation au numérique, ateliers pédagogiques axés sur la prévention de la perte d'autonomie à domicile.

> Accompagnement du Handicap :

Avec des équipes spécialisées, formées aux différents types de handicap, les associations ADMR mettent en place des plans d'accompagnement personnalisés pour répondre aux situa-

tions souvent complexes et évolutives. Cet accompagnement est conçu avec les personnes elles-mêmes, en concertation avec les autres acteurs concernés (médecins, structures spécialisées, familles...).

> Entretien de la maison :

Petits travaux de jardinage et de bricolage, entretien du linge et du logement : autour de ces prestations, c'est un écosystème de retour ou de maintien dans l'emploi qui se crée partout en France, et qui permet à de nombreux salariés d'exercer une activité déclarée, principale ou d'appoint.

Les chiffres clés de l'ADMR 69

(source Fédération admr Rhône et Métropole de Lyon 2020)

- > 40 associations d'aide à domicile
- > 4 services de soins infirmiers à domicile
- > 1 équipe spécialisée Alzheimer à domicile
- > 3 résidences autonomie (St Pierre la Palud, Lentilly et Propières)
- > 1 établissement pour personnes handicapées à Eveux (AAPHTV)
- > 1834 salariés / bénéficiaires ; dont une cinquantaine de salariés sur l'antenne de Vourles/Brignais
- > 755 bénévoles
- > 7447 clients (78 % personnes âgées)
- > 700 270 heures d'intervention d'activité prestataire (77 % d'aides à domicile)
- > 10 véhicules à disposition en cas de panne ou d'accidents



Local de l'ADMR à Vourles

Magalie Cerutti : Infirmière au cabinet de Vourles

Magalie est infirmière depuis 15 ans et libérale depuis 5 ans. Lassée du fonctionnement et de la structure hospitalière dans laquelle elle travaillait auparavant, Magalie est arrivée un peu par hasard à Vourles mais ne quitterait le cabinet infirmier pour rien au monde. Elle nous fait découvrir ce métier qu'elle apprécie tant.

> Comment êtes-vous arrivée à Vourles ?

Magalie : Quand j'ai voulu partir de l'hôpital, j'ai commencé à regarder les annonces qui existaient dans les cabinets infirmiers et j'en ai contacté plusieurs à tout hasard pour me présenter et demander s'ils avaient besoin d'une remplaçante. À l'époque, je suis tombée sur Madame Thérèse Aucourt (la fondatrice du cabinet de Vourles et principale actionnaire) et j'ai eu de la chance car elle avait besoin de quelqu'un à mi-temps. J'ai essayé pour voir si le travail de libéral me plaisait puisque c'est assez différent du fonctionnement hospitalier et après quelques tests, je me suis vite rendue à l'évidence que j'aimais beaucoup travailler ainsi.

> Pouvez-vous nous décrire une « journée type » ?

Magalie : En principe, on commence vers 7h du matin par des prises de sang auprès de personnes à jeun et qui vont partir travailler ; on poursuit avec les prises en charge pour les toilettes auprès des personnes qui sont dépendantes et qui ont besoin de nous pour prendre une douche et s'habiller.

Plus tard, on s'occupe des pansements et anticoagulants (injections et pansements de chirurgie) et en fin de matinée on se consacre plutôt aux perfusions et actuellement aux tests anti Covid.

Aux alentours de midi nous nous occupons de personnes diabétiques (et ce 3 fois par jour), suivies de la pause méridienne pendant laquelle on répond aux appels téléphoniques.

À 15 h, reprise de la tournée : on retrouve d'autres patients pour des petits pansements, des anticoagulants, des piluliers, des instillations de collyre, etc...

Vers 17h30 nous retournons au cabinet pour faire une permanence et accueillir des soins différents sans rendez-vous (comme l'ablation de points de suture, l'injection d'antibiotiques, etc.). Une fois ces soins terminés nous préparons et éditons la tournée du lendemain (préparation des piluliers, etc...).

À 18h, nous repartons chez nos patients pour d'autres soins : diabétiques pour certains, l'aide au coucher pour d'autres, des sondages évacuateurs.

Nous finissons vers 20h/20h30.

Il faut préciser quand même que parmi tous ces soins nous avons aussi des prises en charge de plus en plus fréquentes à domicile de personnes sous chimiothérapie, des perfusions sous antibiotiques injectables. L'hospitalisation à domicile s'est considérablement développée.



> **Vous n'intervenez que sur Vourles ?**

Magalie : Oui, nous faisons uniquement le secteur de Vourles qui est bien assez grand pour nous ! Nous voyons environ 35 à 40 patients par jour et arrivons quand même à faire jusqu'à 90 km dans la même journée. Mais nous sommes toujours deux à nous partager les tournées !

> **Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?**

Magalie : C'est un métier qui est riche par la diversité des soins apportés et des patients dont nous nous occupons. Nous rentrons dans l'intimité des gens et quelquefois nous faisons presque partie de leur famille. C'est un métier enrichissant car il implique de fortes relations humaines et beaucoup de communication.

> **Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre métier ?**

Magalie : Nous sommes malheureusement souvent confrontés aux maladies lourdes, parfois aux décès et l'accompagnement de ces personnes en fin de vie demeure difficile. J'ai aussi la crainte de ne pas arriver à satisfaire des patients au moment où ils le souhaiteraient. Mais nous essayons en général de satisfaire, au mieux, un maximum de nos patients.

Dans un domaine plus terre à terre, on rencontre souvent des difficultés pour stationner dans le centre du village, en particulier les week-ends et les jours de fête !

> **Comment avez-vous vécu la période COVID depuis 2020 ?**

Magalie : C'est une période qui commence à être pesante car nous sommes très demandés, notamment pour les surveillances Covid à domicile, c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas hospitalisées mais qui sont à risque. Nous avons également tout un tas de demandes de tests antigéniques au quotidien avec tous les appels que cela engendre... Et bien sûr nous travaillons avec le masque chirurgical toute la journée. En 2020, au début de la pandémie, nous ne savions pas trop de quoi il s'agissait, tout le monde avait peur et dès qu'on rentrait à la maison on posait nos chaussures à l'extérieur et nos vêtements directement dans le lave-linge, on passait par la case douche sans même dire bonjour à notre famille ! Du coup nous avons travaillé sans relâche quand les personnes étaient en confinement à la maison. Nos familles étaient un peu inquiètes mais nous, du moment que nous étions là pour aider la population, nous étions satisfaits. Sur le plan professionnel, nous avons constaté que quelques personnes se sont dévouées pour nous et ont fait preuve d'une grande solidarité : je me rappelle que certains nous ont prêté des blouses à usage unique, que d'autres ont fabriqué des visières en plastique pour nos yeux et même les pharmacies nous ont spécialement ouvert des stocks !

Nous travaillons encore en étroite collaboration avec la pharmacie de Vourles ainsi que les médecins et les équipes de l'ADMR.

> **Comment vous projetez-vous dans l'avenir ?**

Magalie : Je pense que nous allons être amenés à avoir de plus en plus de prise en charge à domicile car les patients vont rester de moins en moins à l'hôpital. J'espère qu'au sein du cabinet nous arriverons à satisfaire cette demande tout en maintenant une qualité de soins et d'accompagnement.

Le cabinet infirmier

- > **Création :** 1997
- > **Fondatrice :** Thérèse Aucourt associée avec Jean Chavanelle puis Sylvie Terra
- > **Statut :** Société de Fait
- > **Nombre d'infirmiers associés :** 4
 - Jeremy Olivier
 - Angélique Voiret
 - Sandra Malvezin
 - Magalie Cerutti

14, rue Louis Vernay, en face du Vival.
Permanence sans rdv au cabinet :
tous les jours de 17h30 à 18h.

☎ 04 72 31 01 16



Pascale Reynaud Aide à domicile (ADMR Vourles)

En 2017, après de nombreuses années comme hôtesse de caisse, Pascale ressent le besoin de changer de métier et se met à chercher un travail dans lequel elle pourrait développer des relations avec les personnes âgées. Elle postule alors à une annonce de l'ADMR Vourles et après un entretien avec la direction, elle est embauchée en CDI. Le début d'une jolie aventure.

> En quoi consiste une « journée-typé » d'une aide à domicile ?

Pascale : En générale ma journée démarre à 9h et se termine à 16h. Je fais en moyenne une dizaine d'interventions par semaine qui durent entre 1 et 2 heures. Mes missions sont très variées : ménage, aide aux repas, accompagnement des bénéficiaires pour faire leurs courses ou les emmener à des rendez-vous (coiffeur, etc.). Je partage aussi des moments de convivialité autour d'un café ! Discuter avec nos bénéficiaires est aussi important que les soins qu'on leur prodigue par ailleurs.

> Sur quelle zone géographique intervenez-vous ?

Pascale : J'interviens principalement sur Vourles.

> Quelles missions préférez-vous ?

Pascale : J'apprécie tout particulièrement le contact avec certains bénéficiaires. Je suis sensible à leur gentillesse et leur bienveillance à mon égard. La dimension humaine de ce métier est importante pour moi et je suis également fière de me rendre utile.

> Comment avez-vous vécu la période Covid depuis 2020 ?

Pascale : Pendant la crise sanitaire, l'ADMR a maintenu les services essentiels auprès des bénéficiaires les plus fragiles. J'ai



donc continué à travailler même pendant le 1^{er} confinement. C'était important de maintenir un lien social. Toutefois, certains bénéficiaires n'ont pas souhaité être visités et du coup j'ai eu moins de travail que d'ordinaire.

> Quelles sont les principales contraintes depuis deux ans ?

Pascale : Les principales contraintes demeurent le port du masque et le lavage continu des mains que nous sommes amenés à faire tout au long de notre journée de travail. D'un point de vue personnel, je n'ai pas été particulièrement impacté par la crise sanitaire du fait de la formation de mon fils qui est apprenti cuisinier et des aménagements possibles en vente à emporter.

> Quels moyens ont été mis en œuvre par l'ADMR pendant cette période ?

Pascale : L'ADMR nous a procuré des masques et du gel hydroalcoolique et plus récemment des tests antigéniques en pharmacie. Nous avons droit à 10 tests par mois.

> Depuis le 1^{er} janvier 2022, les agences de Vourles et de Brignais ont fusionné ? Cette fusion va-t-elle engendrer des nouveautés dans votre fonctionnement ?

Pascale : La fusion des deux entités était prévue depuis longtemps mais la crise du Covid en a accéléré la mise en place. En effet, l'agence de Vourles a perdu beaucoup de bénéficiaires à cause de la pandémie. Le regroupement a donc permis de mutualiser les moyens afin de maintenir un service de qualité et de proximité. Ainsi, nous sommes passés d'une dizaine de salariés à une cinquantaine sur les deux bureaux. Pour répondre à une demande croissante, l'ADMR recrute et propose des postes d'aide à domicile

pour débutants ou diplômés et même sans expérience car l'association accompagne et forme les nouveaux salariés. À ce jour, sur Vourles, les auxiliaires ont gardé leurs bénéficiaires Vourlois dans un souci évident de continuité du service et de lien social.

> Comment vous projetez-vous dans l'avenir ?

Pascale : J'ai l'intention de poursuivre mon activité au sein de l'ADMR Vourles/Brignais d'autant que je sais pouvoir continuer à me former et valoriser mes compétences. Je pense avoir trouvé le métier qui me convient !

Le bureau de Vourles

> Création : 1977 par le docteur Guy

Rue de la Combe (derrière l'église Saint Bonnet).
Permanence : les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30
Téléphone tous les jours de 8h à 18h :

 04 78 05 72 98

ATTILA répare et entretient vos toits



- Interventions sur tous types de toits
- Professionnels & particuliers

ATTILA Lyon Sud
lyonsud@attila.fr
04 37 57 67 10

ATTILA
répare et entretient vos toits

Nous défendons votre Capital-toit

Travaux réalisés fin 2021

Chemin des Fournières



- > **Travaux** : abaissement et remplacement de bordures pour nouveau passage piéton.
- > **Budget** : 1140 € HT.

Rue Louis Vernay



- > **Travaux** : mise en place de 15 m de bordures type CC1 en pierre.
- > **Budget** : 1178 € HT.

Chemin de la Plaine



- > **Travaux** : création de 366m de cheminement piéton.
- > **Budget** : 8500 € HT.

Rue des Grabelières

- > **L'objectif** : fermeture de la portion Vourloise.
- > **Calendrier** : 1^{er} semestre 2022.
- > **En projet** : aménagement en voie douce en collaboration avec Saint-Genis-Laval et Charly.
- > **Autres articles à consulter** : Vourlois.e n° 167/Novembre 2021

Aménagements futurs en centre village

Rue Grande Charrière : la Mairie a signé l'étude des travaux

- > **Calendrier prévisionnel de l'étude** : Février-Juin 2022.
- > **Estimation du coût par la CCVG** : 200 K €.
- > **Le contexte** : la rue est ciblée dans le Schéma Directeur des modes doux que la CCVG est en train de réactualiser.
- > **Objectif** : créer une voie partagée afin de prioriser et sécuriser le déplacement des modes doux tout en conservant un accès automobile pour les résidents.

- > **Modalités** : deux types d'aménagements sont attendus sur la rue. Un aménagement qualitatif effectué en concertation avec le SYSEG* (végétalisation des pieds de façades par les riverains, revêtements esthétiques et perméables sur les places de stationnement...) et un aménagement de modération de la vitesse. La limite entre ces deux types d'aménagements est à définir par le maître d'œuvre. Cette délimitation devra permettre de respecter le budget prévu pour les travaux.

- > **Vitesse limitée** à 20 km/h.
- > **Rappel du calendrier de la MO*** : consultation des entreprises (Juillet - Sept 22) – Travaux (Octobre 22 - Janvier 23).

*SYSEG: Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors
*MO: Maîtrise d'Œuvre

Rue de Verdun

- > **Calendrier** : démarrage des travaux après ceux du giratoire du nouvel Ephad (fin 2022).

- > **Modalité** : alternat de circulation entre l'impasse Marie Pitiot et le giratoire Louis Querbes avec la création de 8 places de parking côté salle des fêtes et mise aux normes du trottoir d'en face jusqu'au Coutraches. Un espace pour vélo sur la voie montante est également prévu.
- > **Devant le Tabac** : étude en cours pour la gestion d'un stationnement minute (2 places devant le tabac et 1 aménagement en contrebas – arrêt de 15 mn comme devant l'église), avec alternance dans la circulation des véhicules.

Giratoire et voie de bouclage du parking de la salle des Sports

- > **Le contexte** : création d'un nouveau giratoire à la croisée des rues de Brignais (RD114), de Verdun et de la Gare, qui permettra la jonction de la sortie du nouvel Ephad et de la nouvelle voie de bouclage du parking de la salle des sports afin de fluidifier le trafic sur le parking aux heures de pointe.
- > **Reprise d'eaux pluviales** en augmentant ses capacités pour éviter les débordements en amont.
- > **Création de points lumineux en LED** sur le chemin forestier entre le parking de la salle des sports et la zone sportive.
- > **Calendrier** : 2^{ème} trimestre 2022 pour les réseaux et 2^{ème} semestre 2022 pour le giratoire et la voie de bouclage.
- > **Autres articles à consulter** : Vourlois.e n° 167/Novembre 2021.

Les Sept Chemins

Phase 3

- > **Calendrier des travaux** : Janvier – Septembre 22.
- > Travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, eau).
- > Travaux de sécurisation par le département sur l'axe des RD342 et 386.
- > Aménagement de voies douces (nord-sud et est-ouest).
- > Réaménagement de la Place des Souvenirs (optimisation des places de parking).

Études en cours

Rue Louis Vernay (courant 2023)

- > Fermeture à la circulation automobile sur le tronçon entre le croisement de la rue grande charrière et la Place Duclaux.
- > Nouveau parking « Vernay » au niveau de la résidence seniors.

Zone de loisirs

- > Une réflexion est en cours sur les modalités **d'associer des jeunes Vourlois** dans la conception du projet de la future zone de loisirs (construction d'un Skate-Park, définition des besoins propres aux jeunes sportifs vourlois...).

Modification provisoire de signalisation sur l'A450



> **Lieu:** A450 sens Lyon-Brignais accès Parc d'activités de Vourles Poids Lourds (sortie 6b).

> Modification provisoire des panneaux de la sortie 6b sur l'A450 afin d'indiquer l'**interdiction aux PL de traverser le village**. Ils devront dorénavant rejoindre la ZAC de Vourles via les Sept Chemins. Cette modification fait suite à de nombreux échanges entre la Mairie et la DIRCE*.

> **Calendrier:** courant 1^{er} trimestre 2022 (pour la modification provisoire). La mise en place définitive se fera en 2023 avec la reprise de la signalisation globale de l'A450.

* Direction Interdépartementale des Routes Centre Est

École G. Desargues : réhabilitation thermique

> **Calendrier:** été 2021 – mi-octobre 2022.

> **L'objectif:** nous mettre en conformité avec le décret tertiaire, assurer des économies d'énergie importantes et améliorer de facto le confort des utilisateurs.

> **Le contexte:** un décret tertiaire voté le 23 juillet 2019 oblige à des réductions de consommations d'énergie dans les bâtiments hébergeant des activités tertiaires sur une surface de plancher supérieure ou égale à 1 000 m². Deux bâtiments sont dans l'immédiat concernés sur notre commune, en regard de leur fréquentation: l'école Desargues (cf. Article dans le Vourlois. e n°167/Novembre 2021) et

la salle des sports.

> Le chantier a pris quelques semaines de retard du fait des tensions actuelles que connaissent les métiers du bâtiment, tant sur l'approvisionnement que sur les ressources humaines. Cela entraînera un léger décalage de la fin de travaux et du retour annoncé de tous les enfants dans leur école. La maternelle pourra réintégrer son bâtiment pendant les vacances d'avril et les classes d'élémentaire, actuellement à Maison Forte, avant la fin de l'année. La fin du chantier est actuellement prévue entre la fin septembre et la mi-octobre 2022.

La réalisation de travaux aussi importants en site occupé, qui plus est par des enfants, est un vrai défi! Compte tenu de l'envergure du chantier et de l'engagement financier considérable, la mairie n'est guidée que par un seul objectif, celui de garantir, jusqu'au bout, des travaux de qualité et d'atteindre la performance énergétique qui nous ait demandés.

Zone de loisirs

Création de parkings (principal et secondaire)

> **Lieu:** au bord de la route qui descend vers Brignais après le Chemin de la Couat.

> **Calendrier:** 2^{ème} semestre 2022.

> **Objectif:** créer une zone de stationnement le plus naturel possible. Une réhabilitation de l'ancien parking en zone de loisirs est étudiée avec création d'un skate Park et d'autres aménagements. La mairie prévoit l'usage

d'un MOE* pour les études préalables et la définition d'un programme.

*MO: Maîtrise d'Oeuvre qui a pour rôle d'assurer le bon déroulement du projet du début à la fin.

Création du bassin de rétention d'eaux pluviales

> **Calendrier:** 2023.

Éclairage du stade de Foot synthétique

> Dossier d'appel d'offre en cours.

> Éclairage en LED.

> **Budget Prévisionnel:** 140 K €.



Travaux paysagers et de saison

Une importante phase de travaux de suivi de notre environnement boisé et paysagé est en cours.

- > Élagage d'arbres devenus dangereux.
- > Entretien hivernal des espaces paysagers.
- > Nouvelles plantations d'arbres.

Au terme d'échanges constructifs en réunion d'information avec les riverains, des travaux de créations et de remises à niveau d'espaces paysagers vont voir le jour sur la commune.

Ça se passe à Vourles

Retour sur la Fête des Lumières

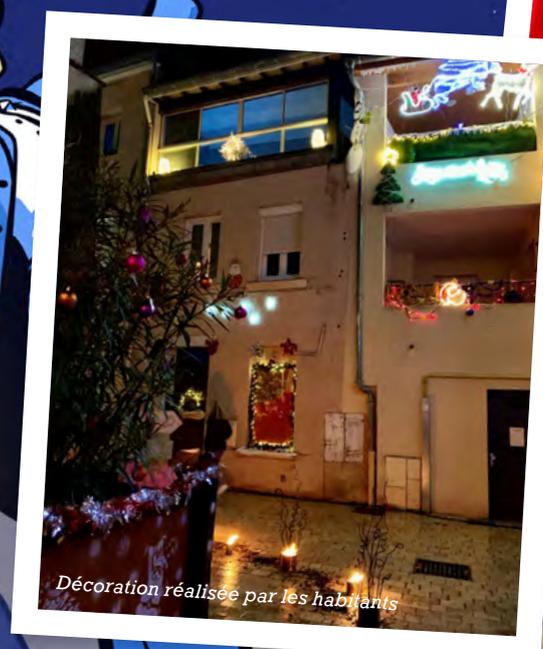
Cette année, malgré le contexte et la météo, la municipalité a réussi à maintenir la Fête des Lumières et les Vourlois étaient au rendez-vous !

La compagnie Kervan a déambulé avec sa locomotive délirante pour le plaisir de tous. Tant dis que les Mangeurs de Feu ont créé une ambiance mystique avec leur jardin de fer et de feu, accompagné par la douce mélodie de la pianiste.

Les associations et les artisans étaient également présents pour vous proposer diverses animations, objets ou stands de restauration.

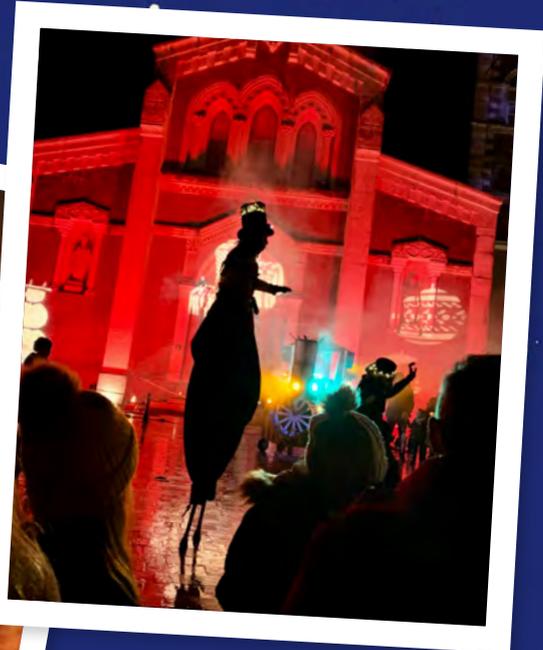
Il ne faut pas oublier la boîte aux lettres du Père Noël qui a recueilli 170 lettres.

Retour en image sur ce beau 8 décembre plein de chaleur et de convivialité.

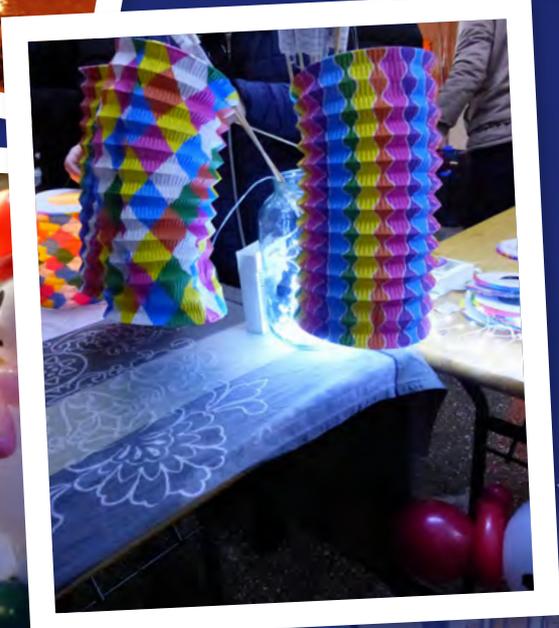
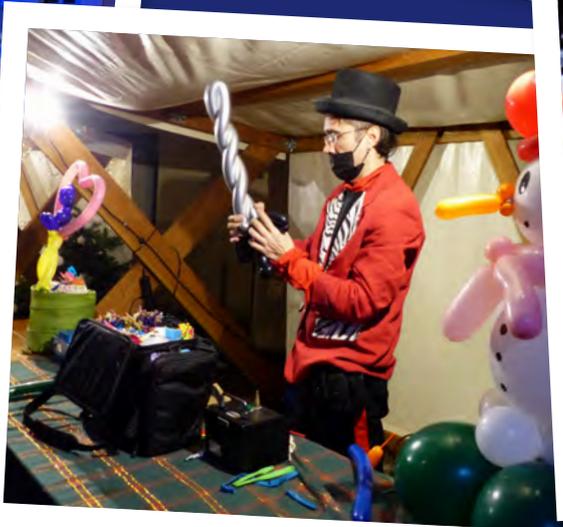


Décoration réalisée par les habitants





Jardin de fer et de feu



Compagnie Kervan



Groupe scolaire Girard Desargues

Une collecte solidaire « Laisse parler ton cœur »

Petits et grands ont pu donner une seconde vie à leurs jouets inutilisés grâce à un geste solidaire. Les deux hottes de père Noël ont ainsi été vite remplies.

Grâce à ce geste solidaire et responsable, les jouets collectés ont été offerts à des enfants par l'association Emmaüs ou bien recyclés par l'organisme Eco-system.



Cartes de vœux à l'école maternelle

Les élèves des classes de maternelle ont découvert le plaisir d'écrire.

Leurs vœux pour la nouvelle année ont été formulés sur de jolies cartes qu'ils avaient réalisées, souhaitant à cette occasion bonheur, joie et santé à une personne de leur choix.



Avec l'association Nature en Mont Pilat, les élèves ont initié un projet sur le thème de la forêt et des végétaux.

La nature s'invite dans les classes de CE1-CE2 et CM1



Savoir identifier les arbres de nos forêts.

Fabriquer un herbier à partir de la collecte de feuilles dans le parc municipal.



Découvrir l'arbre, son fonctionnement et son rôle dans un écosystème.

Institutions Louis Querbes

Prendre de la hauteur... donner un cap



L'équipe éducative de l'Institution Louis Querbes, professeurs, personnels et représentants des parents d'élèves, s'est engagée depuis 1 an et demi, sur la relecture et la réécriture du Projet d'établissement. Ce projet est travaillé régulièrement dans tous nos établissements.

Il permet de donner un cap, d'impulser et de définir des priorités. Nous sommes tous convaincus que la réflexion collective et « l'intelligence plurielle » sont plus fertiles lorsque l'on croise les regards. Le Conseil d'établissement est un moment privilégié, qui permet d'aborder les points importants et essentiels à la vie de l'Institution, tout particulièrement dans notre accompagnement des élèves de la PS à la 3^{ème}.

Lors de nos temps de travail, trois orientations ont été retenues, elles seront déclinées dans chaque établissement de façon différente, en fonction des réalités de chacun et l'âge des enfants accueillis. Elles sont et seront vécues dans la pédagogie et les projets de chaque établissement, chaque adulte de l'Institution les mettant en pratique au quotidien.

- > **Chaque enfant a des talents :** permettre à chaque enfant de mieux se connaître pour se révéler, se faire confiance pour faire confiance à l'autre, pour un vivre ensemble essentiel dans notre monde d'aujourd'hui et de demain.
- > **Chaque enfant est unique :** permettre à chaque enfant de trouver sa place, de développer toutes ses capacités, son estime de soi et sa créativité en l'encourageant, en le valorisant et en l'accompagnant. C'est également permettre à chaque enfant de découvrir le sens de l'effort et du travail bien fait, gage de réussite dans le monde des adultes.
- > **Chaque enfant est un acteur de demain :** permettre à chaque enfant de comprendre le sens et la valeur du travail en équipe, la satisfaction de créer et construire ensemble, de prendre des initiatives pour le bien commun et de développer sa curiosité.

La phase de rédaction est en cours. Vous pourrez découvrir ce projet sur notre site internet avant la fin de l'année scolaire.

Ces orientations permettront à chaque enfant, de la maternelle à la 3^{ème}, de trou-



ver les clés, de se développer et de grandir, pour devenir un adulte de demain, acteur et responsable. Nous, adultes, sommes là pour les accompagner, les guider, dans leur développement personnel et les aider à grandir intellectuellement, physiquement et spirituellement.

CONTACT ÉCOLE :
Mme Véronique BERTONNEAU,
chef d'établissement
ecole@lquerbes.fr

CONTACT COLLÈGE :
Mme Agnès MOULIN,
chef d'établissement
college@lquerbes.fr
<https://www.collegelouisquerbes.fr>

L'APEL de Louis Querbes

L'Institution compte au total 145 familles et cette année 125 familles ont décidé d'adhérer. L'APEL de notre école a plusieurs missions :

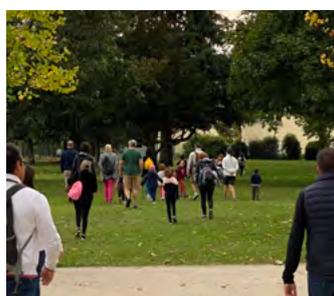
- > Agir et s'impliquer dans la vie de l'établissement en contribuant à son dynamisme : nombreuses sont les actions dans lesquelles l'APEL est impliquée.
- > Représenter les parents au sein de l'établissement.
- > Apporter une aide concrète à la scolarité et à l'éducation.

Depuis la rentrée de septembre 2021, grâce à la mobilisation de nos parents bénévoles notre APEL a réussi à organiser plusieurs actions malgré un contexte sanitaire compliqué :

- > L'organisation des photos de classe.
- > Une marche des familles début octobre afin d'offrir un moment de convivialité et permettre à nos familles de se rencontrer.
- > Une matinée porte ouverte pour permettre aux futures familles de venir visiter notre établissement : des élèves guides encadraient les visites et l'APEL accueillait les familles autour d'un café ou d'un jus de fruit.
- > La visite du Père Noël dans chacune de nos classes.

- > Une animation Lego pour l'ensemble de nos écoliers afin de leur offrir un temps de convivialité, de détente et de partage à la fin de la première période.
- > La dégustation d'une galette des rois dans chaque classe pour le plaisir de nos petits gourmands et du Père Janvier.
- > La présence de poules dans notre établissement pour le plus grand plaisir des enfants qui chaque jour prennent soin d'elles en les nourrissant à tour de rôle.

Toutes ces actions sont possibles grâce à nos familles qui nous aident en participant aux différentes ventes mises en place sur l'année en partenariat avec des producteurs locaux (fromages, chocolats, ...).



ICI
Mon parcours minceur
SUR-MESURE

Le soin à partir de
33€*

Ventre
Taille
Hanches
Fesses
Cuisses

1 BILAN MORPHOLOGIQUE PERSONNALISÉ

1 SOIN CABINE OFFERTS

11 Rue du Colonel Robert Guillaud
69530 Brignais – 09 81 82 68 24

L'APE Desargues reste active !



L'APE de l'école Girard Desargues présente au 8 décembre

Malgré les intempéries et le froid, l'équipe toujours motivée et joyeuse, de l'association des parents d'élèves de l'école Girard Desargues, était présente pour proposer aux visiteurs une dégustation de pain d'épices fait maison ainsi que du vin blanc chaud. L'occasion a permis, aussi bien aux associations et commerçants présents, qu'aux familles, de créer du lien et de se retrouver dans un moment de convivialité. Et surtout, les nombreux enfants ont pu profiter de l'ambiance chaleureuse et festive qui régnait sur le stand.



La vente de lampions a connu un réel succès et a dispersé plein de petites lumières dans les rues. Illuminations qui ont ainsi participé à la belle tradition du 8 décembre ! Le stand proposait également un coin lecture, des dons de livres ainsi qu'un atelier de décoration de petits pots en verre qui a plu aux plus jeunes : l'occasion de se créer un petit souvenir à ramener à la maison... jusqu'à l'année prochaine !

Une vente de Fromages pour les gourmands !

Cette année encore, juste avant les fêtes, l'APE a proposé aux parents et à leur entourage une sélection de fromages de la région : Raclette, Comté, Reblochon, Tomme... ont été livrés et répartis dans chaque famille par une équipe de bénévoles. Cette année ils se sont même essayés au « drive » devant le site de Maison Forte ! Adaptabilité oblige !

Merci à tous pour votre participation.



Des jeux dans la cour de récré, grâce à votre mobilisation durant les actions de l'APE

Depuis la rentrée de septembre, 4 classes de l'école sont installées à Maison Forte le temps des travaux du site Girard Desargues. Dans ce cadre agréable et avec l'implication de l'équipe enseignante et de la mairie, le bâtiment s'est réellement transformé en petite école de village ! Seul bémol, la cour de récréa-

tion couverte de pavés et donc peu pratique pour jouer aux billes ou au loup glacé de manière sécurisée !

Grâce à la mobilisation de chaque parent lors des différentes manifestations et actions de l'APE, nous avons débloqué un budget pour l'achat de jeux adaptés pour cette cour de récréation originale. Double géant, jeux d'adresse, jeux de jongle et assiettes chinoises animent dorénavant les temps de pauses des enfants !

Les projets de Poisson Lune

> Projet nature

Depuis octobre 2021, un nouveau projet a fait son arrivée au sein du multi-accueil « Poisson-Lune » : le projet nature. Manon, auxiliaire de puériculture, en dernière année d'apprentissage d'éducatrice de jeunes, a élaboré et conduit ce projet avec l'ensemble de l'équipe.

Deux carrés potagers ont fait leur apparition dans le jardin. Les enfants ont rempli de terre le potager, planté des fraisières et des plantes aromatiques comme du thym, de la coriandre, de la camomille et de l'origan. Ils ont pris beaucoup de plaisir lors de cette activité. Place maintenant à l'arrosage des carrés potagers. Les enfants ont déjà eu la chance de goûter les premières fraises ! Manon a aussi élaboré un calendrier météo et tous les matins le groupe des « Papillons » ajoute au jour de la semaine, un soleil, un nuage ou une goutte d'eau en fonction de la météo du jour.

Ce projet nature a permis aussi aux enfants, parents et professionnelles de faire une visite guidée « Au pré de Justin » et

de nourrir les animaux. Les enfants ont ainsi fait la rencontre de nombreux animaux : lamas, poneys, chèvres, cochons, lapins, moutons et bien d'autres encore. C'est avec enthousiasme et parfois appréhension que les enfants et les parents sont rentrés au sein des enclos. Accompagnés des bénévoles, ils ont pu donner à manger et caresser les animaux.

Cette visite a été très appréciée par les enfants, les parents et les professionnelles. Elle a aussi été très riche en émotions pour les plus petits.

> Projet langue des signes

Depuis quelques mois l'équipe de « Poisson lune », soutenue par de nombreux parents, a mis en place le projet de la langue des signes avec pour objectif principal de donner envie aux enfants de communiquer. Les bienfaits de la langue des signes chez le jeune enfant sont multiples, comme permettre à l'enfant de se faire comprendre et ainsi diminuer sa frustration, développer sa

motricité fine, favoriser une relation plus complice et plus sereine et enfin favoriser sa confiance et son estime de soi. Les professionnelles intègrent toutes les familles à ce projet. Dès que les signes sont bien utilisés par les enfants, des signes nouveaux sont introduits et sont communiqués aux familles à l'aide d'une petite vidéo et des affichettes.



Centre Communal d'Action Sociale



Logement d'urgence

En juin 2021, les services techniques sont intervenus pour le rafraîchissement du logement d'urgence. Celui-ci est régulièrement occupé par période de trois mois. L'occupant généralement envoyé par la Maison du Rhône de Chaponost s'acquitte d'un loyer et se charge de faire assurer les locaux auprès d'une compagnie d'assurances. En parallèle, le CCAS met en place un suivi administratif (suivi de la demande de logement social, domiciliation, attestations diverses) financier (bon d'achat de première nécessité au Vival du village) et psychologique.

Des points réguliers sont faits entre le CCAS et l'assistante sociale de la Maison du Rhône afin de suivre la situation.

Festivités de fin d'année

> Repas de Noël

À cause d'un contexte sanitaire difficile qui oblige chacun et chacune à s'adapter à des situations sans cesse changeantes, le repas des seniors prévu à la salle des fêtes a dû être annulé au dernier moment afin de préserver la santé de tous.

La formule « assise » n'étant pas possible, le CCAS a organisé la distribution de sacs "repas de Noël" aux seniors à l'entrée de la salle des fêtes. Les bénéficiaires ont tout de même apprécié cette action.

> Colis de Noël

La cérémonie de remise des colis n'a pas pu se faire, toujours en raison de la crise sanitaire. Tous les bénéficiaires ont été contactés par le CCAS pour les inviter à venir retirer leur colis directement en mairie.



La livraison à l'Ehpad n'a également pas pu se faire en présence du CCAS, le contact avec les personnes âgées étant forcément interdit. La direction de l'établissement a envoyé une carte signée par tous les résidents pour remercier le CCAS. Les colis de Noël sont toujours très appréciés.

Les membres du CCAS ont effectué les tournées de livraison à domicile pour les personnes âgées qui en avaient fait la demande. Cette rencontre, toujours appréciée, apporte un peu de convivialité.



Mise en place du service de mobilité solidaire (navette seniors)

Pour rappel, la CCVG, en accord avec ses communes membres, a souhaité exercer la compétence mobilité. En tant qu'autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur son territoire, elle assure, à compter du 1^{er} juillet 2021, l'organisation des services de mobilités actives, partagées et solidaires.

Les navettes seniors restent néanmoins gérées par les CCAS de chaque commune car la CCVG n'a pas les moyens humains de maintenir ce service. Si les coûts sont pris en charge par la CCVG, l'organisation reste communale.

Un travail est actuellement mené par le CCAS avec l'élaboration d'un questionnaire dédié « mobilité » à destination des seniors.



- Alarmes DAITEM NF&A2P
- Vidéosécurité
- Télésurveillance APSAD P3
- Générateur de brouillard
- Contrôle d'accès
- Détection extérieure
- Domotique



Ouvert sur RDV



ZA Les Plattes - 22 chemin des Ronzières - 69390 VOURLES
04 72 31 19 99 - 06 60 99 26 54 - cdelec@free.fr - www.alarme-lyon.fr

Coulisses de Maison Forte

La saison théâtrale 2021-2022 de Coulisses de Maison Forte a démarré avec de beaux succès et un public au rendez-vous des spectacles proposés. Cela laisse présager une fin de saison en apothéose !

Salle comble aux Automnales de Vourles



Les 12, 13 et 14 novembre 2022 se sont déroulées les Automnales. Après l'annulation de l'année dernière, c'est avec joie que nous avons retrouvé l'incontournable temps de théâtre de Vourles et accueilli plus de 200 spectateurs.

Deux compagnies invitées ont présenté leur spectacle: « Ils étaient 10 » de la Compagnie Jeux-dits de Lyon qui a joué à guichet fermé le vendredi soir. Et « Adrien » de la Compagnie Le Théâtre d'En Face, d'Annonay.

Samedi matin, les jeunes comédiens ont participé à 2 stages: « Autour de la confiance » animé par Fabrice Taponnard et « Improvisation » animé par Julien Reneaut. L'après-midi ils sont montés sur les planches pour jouer devant un large public. À noter aussi, le stage de « Mise en scène » de la FNCTA que nous avons accueilli et qui s'est déroulé sur 2 weekends.

Une belle réussite pour ce retour des Automnales. Vivement l'année prochaine !

Prix d'interprétation pour Fabien Sivignon au Festival Terre de Scènes de Villefranche sur Saône



La Troupe de Coulisses de Maison Forte a présenté fin octobre son spectacle Tardieu à Coulisses dans plusieurs festivals. Cette tournée se termine avec un prix d'interprétation qui consacre le talent de Fabien Sivignon, que vous applaudissez

depuis plusieurs années dans les créations de la Troupe. Ce succès est aussi celui de ses partenaires et de Véronique Vallet, metteuse en scène à l'imagination débordante. Un grand bravo !

Attention Impro !



On n'arrête plus la BIV. Le groupe d'improvisateurs de Coulisses de Maison Forte a lancé l'année avec leur premier spectacle samedi 15 janvier. Il fut question de champignons, coiffeur, voilier, poupées mécaniques, bonnes bouteilles et caramel; le tout servi avec émotion, doute, colère et tendresse, pour la grande joie d'un public très participatif.

Vous n'y étiez pas ? Pas de panique ! Retrouvez la BIV au Festival d'Impro les 8 et 9 avril et pour leurs spectacles de juin (voir agenda).

Réservez vos places pour « 6 personnages en quête d'auteur » de Pirandello du 16 au 20 mars



Fin du suspense, venez enfin applaudir la nouvelle création de la Troupe de

Coulisses de Maison Forte. Un texte exigeant sur une mise en scène originale et innovante de Véronique Vallet. Chut, pas de spoiler ! Mais, ça on peut vous le dire : vous ne serez pas déçus !

Et si vous osiez...

Le prochain stage de théâtre aura lieu en mai. La formule est simple : 1 thème – 4 séances le mardi sur 4 semaines consécutives – 1 intervenant professionnel sur sa spécialité.

Les 3, 10, 17 et 24 mai, Véronique Vallet vous apprendra tout sur « la construction d'un personnage ».

Débutants, comédiens du dimanche ou confirmés, c'est pour vous. Renseignements auprès de Coulisses de Maison Forte.

L'agenda

- > 16 au 26 mars 2022 :
Six personnages en quête d'auteur, Luigi Pirandello
- > 8 et 9 avril 2022 :
Festival d'improvisation
- > 15 au 19 juin 2022 :
Spectacles des Jeunes
- > 20 au 26 juin 2022 :
Spectacles impro de la BIV

Suivez toute notre programmation sur Facebook, Instagram et notre site internet

CONTACT

Coulisses de Maison Forte
2, rue des Vallières - 69390 VOURLES

☎ 04 78 56 83 37 / 06 18 69 27 44

✉ coulisses.mforte@free.fr

Et toute l'actualité sur :

<http://coulisses.mforte.free.fr/>
<https://www.facebook.com/coulisses-demaisonforte>

<https://www.instagram.com/coulissesdemaisonforte/>

La clé musicale de retour sur scène



Le 4 décembre, l'École de Musique a eu le plaisir de renouer avec la scène du théâtre de Maison Forte pour le concert annuel JAM VERSION. 4 groupes de styles différents (Jazz, Country, Pop/Rock, Acoustic) ont pu se produire.

Un atelier JAM est ouvert à toutes les personnes de l'École de musique les vendredis soir de 20h à 22h. C'est une occasion unique pour les musiciens en herbe et aguerris de se rencontrer afin de monter ensemble des morceaux. Simon Chereau, notre nouveau professeur de guitare, fait des merveilles et arrive à faire jouer tout le monde ensemble. Rires et bonne humeur sont au rendez-vous.

Pour les personnes non inscrites et qui voudraient tenter l'expérience, il suffit juste d'une adhésion à l'École de musique.

Au niveau des enseignants, Manon Lardanchet s'absente quelques mois dans l'attente d'un heureux événement et est remplacée par Jane Cokell. Jane prépare déjà activement le prochain concert des classes de chant individuel et du groupe polyphonique adulte qui aura lieu le 2 avril. Au programme un répertoire français, anglo-saxon et musiques du monde.

L'assemblée générale s'est tenue le 5 novembre. Suite à la démission de Jean-Luc Chambéry, la présidence est reprise par Christian Perrattone. Jérôme Rappo démissionne de sa fonction de trésorier pour devenir directeur polyvalent de l'École de musique avec notamment la responsabilité de la coordination pédagogique. Juliette Kaieser reprend la fonction de trésorière.

Des nouvelles du Projet Debussy.

Le Projet Debussy, en lien avec le réseau des Écoles de musique et conservatoires du Sud-Ouest Lyonnais (réseau SOL), continue cette année. Il permettra aux quatuors à cordes des Écoles de travailler avec le quatuor Debussy tout au long de l'année pour monter sur scène tous ensemble lors de deux concerts : le vendredi 4 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Chaponost et le samedi 5 mars à 20h30 à l'Ellipse à Sainte-Foy-lès-Lyon. Merci à Séverine Desseigne, professeur de violon de notre école, pour son implication dans ce projet.

Chorale à l'école Girard Desargues et à la maison de retraite La Grande Charrière

L'École de musique a le grand plaisir d'animer depuis la rentrée, par le biais de Nolwenn Guéhenneux, professeur de formation musicale et chœur enfants/ado, une chorale à l'école G. Desargues pour chaque classe de l'école. Un concert est normalement prévu pour la fin de l'année scolaire. Merci à la mairie pour le financement!

Nolwenn dispense ses talents également à la maison de retraite La Grande Charrière, une heure par semaine, pour le plus grand plaisir de nos aînés!

Événements musicaux Théâtre de Maison Forte

- > Acoustic Version (groupe polyphonique et chants individuels) : 2 avril
- > Electric version (groupes ados / adultes) : 28 mai
- > Classic Version (piano, violon, flûte, guitare classique) : 4 juin

Des discussions sont en cours pour présenter le travail des élèves à la bibliothèque, à l'école G. Desargues ou dans d'autres lieux, ainsi qu'une présentation des instruments aux enfants de la commune directement à l'École de musique.

CONTACTS

Bureau :

- > Christain Perrattone (Président) : 07 88 39 65 29
- > Juliette Kaieser (Trésorière) : 06 70 72 89 84
- > Pascale Lotteau (Communication) : 06 86 72 88 68
- > Véronique Malfatto (Adjointe Communication) : 06 88 05 00 86
- > Lise Le Garff : 04 78 05 51 74

Coordinateur :

- > Jérôme Rappo : 07 61 98 08 19

-  laclemusicale@gmail.com
-  <http://laclemusicale.wixsite.com/vourles>
-  La Clé Musicale

Passerelle pour l'emploi recrute des bénévoles pour ses antennes de Brignais – Chaponost – Millery – Montagny – Vourles

MISSION: Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches par un coaching performant tant sur le plan moral (reprenre confiance en soi), que sur le plan technique (rédactions de CV et lettres de motivation – entraînements aux entretiens d'embauche).

QUALITÉS REQUISES: Personne souhaitant s'engager dans des actions bénévoles. Ayant une expérience professionnelle en:

- > Recrutement, management,
- > Formation et conseil,

Ayant également les qualités humaines suivantes:

- > Empathie - Écoute
- > Psychologie
- > Contact

Ayant environ 3h de disponibilité par semaine. Formation à nos méthodes d'accompagnement et de suivi, assurée au siège et dans chaque antenne.

Pour nous rejoindre, candidatez par mail à:

 vourles@passerelle-emplois.fr

 04 78 05 39 83

Ou en se présentant à la permanence le mardi matin entre 9h et 12h, Place de la Résistance (au-dessus de la bibliothèque).



Les Joyeux Bouquins

Après 18 mois de fermeture, les Joyeux Bouquins reprennent quelques activités en douceur.

Nous avons fait deux repas au restaurant suivis d'un après-midi jeux, un en octobre, un en novembre et un repas de fin d'année en décembre, préparé par notre traiteur Mr Celleri, repas excellent comme d'habitude.

Le covid étant toujours très présent et après le brassage des familles pour les fêtes, nous avons préféré annuler nos manifestations de janvier. Depuis le 1^{er} février nous pouvons nous retrouver plus fréquemment à la salle des fêtes les mardis de 13h30 à 17h30, mais vous aurez les informations en temps voulu. La semaine où nous n'aurons pas la salle des fêtes nous irons au restaurant.

Nous continuons d'être très vigilants en respectant les gestes barrières.

Pour les personnes intéressées, si vous aimez jouer aux cartes, scrabbles, Rummikub rejoignez-nous, vous serez accueillis chaleureusement. La cotisation annuelle est de 26 euros.

CONTACT: Mme REVOLLON Christiane

 06 26 81 56 23

L'amicale du personnel vourlois est de retour.

Après deux ans bloqués par la covid, l'APCV a enfin pu reprendre ses activités.

Nous sommes contents de vous avoir retrouvé pour notre traditionnel stand d'huîtres lors de la Fête des Lumières. Comme chaque année, ce fut une belle réussite pour nous, grâce à vous. Notre prochaine manifestation sera le vide grenier le 24 avril.

Nous vous transmettrons toutes les informations via le site internet de la mairie. Si vous souhaitez participer, contactez-nous à l'adresse apcv69390@gmail.com.

À bientôt.



Actualités du Comité de Jumelage



Dans cette période bizarre, beaucoup d'associations souffrent. Le Comité de Jumelage n'échappe pas à la règle. Mais il est toujours là !

Pour l'instant, on ne parle pas de soirée italienne ou de repas. On n'envisage pas non plus de voyage en Italie et les contacts amicaux avec nos amis Arquatesi (nom des habitants d'Arquà Polesine) nous manquent. Alors que devenons-nous ? Comme toujours il reste

nos deux piliers : les cours d'italien et les panettones.

Pour les premiers, la grande motivation et l'excellente ambiance dans les quatre groupes compensent les aléas de l'installation provisoire due à la réinstallation temporaire de l'école dans les murs de Maison Forte pendant les travaux nécessaires au niveau du groupe scolaire Girard Desargues.

Quant aux seconds, l'histoire de leur vente à Vourles est presque aussi ancienne que le Comité de Jumelage (sta-

tuts déposés en mars 2003). Dans les archives, on retrouve déjà des achats de panettones en décembre 2004.

La gestion manuelle devenait de plus en plus lourde car ce qui était demandé à la fabrique, c'est la moitié en « classiques » et le reste en fonction de la production, donc à leur discrétion. Du coup, on ne savait jamais ce qu'il y avait dans ce « reste ».

L'année dernière le Comité de Jumelage a donc décidé de limiter le nombre commandé en raison de la situation sanitaire et il a dans le même temps expérimenté avec succès un site internet pour les commandes : n'ouvrant la vente « en ligne » qu'après avoir pu contrôler ce qui avait été reçu. Malgré cette limitation, nous avons failli avoir des invendus. Cette année, le même nombre a été retenu et... , cette fois, tout est entièrement parti en moins de 24 h. Avant même que certains n'aient eu le temps de réagir. Le 8 décembre sur le stand nous n'avions presque que des commandes à livrer !

Il est probable que pour 2022 la commande sera augmentée pour satisfaire tout le monde.

Le Comité de Jumelage suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation sanitaire dans l'espoir de relancer au plus vite ses autres activités et accueillir à nouveau tout le monde.

Le Salon du Goût et des Saveurs est de retour !

La troisième édition du Salon du Goût et des Saveurs se tiendra à la Salle Jean de Pascal les 7 et 8 mai 2022.

Mené par le Club Rotary Lyon Ouest épaulé par l'Association Vourloise des Familles et la Commune de Vourles, ce salon a pour but de récolter des fonds à vocation humanitaire, sociale et éducative.

La diversité des exposants, tous sélectionnés pour l'excellence de leur travail, devrait ravir les épcuriens puisqu'aux côtés des vigneronniers seront présents des producteurs de saveurs du terroir. Le Rotary Club Lyon Ouest s'est offert un parrain d'exception en la personne du chef étoilé **Christian Têtedoie** qui sera présent le dimanche matin.

Les bénéfices du Salon seront reversés à deux associations :

- > **Transhépate Rhône** qui soutient les enfants et les adultes en attente ou greffés hépatiques ainsi que leurs familles.
- > **Les ateliers Amasco** qui développent le plaisir d'apprendre chez les enfants de 6 à 13 ans de toutes origines et milieux sociaux.

Le Salon sera ouvert le samedi de 11h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Restauration sur place. Parking gratuit. Tarif unique : 5 €. Verre offert.



Les Jardins Vourlois

L'association des Jardins Vourlois est ouverte à toutes personnes de tout âge, animées par la volonté de découvrir et d'expérimenter des techniques permettant de prendre soin de la terre, des ressources et des hommes telles que la permaculture et la forêt comestible.

Notre objectif est de créer du lien intergénérationnel, d'apprendre ensemble en découvrant, en expérimentant des techniques et des associations de plantes.

Notre agenda :

> Mois d'automne et d'hiver :

Nous avons préparé notre terrain pour accueillir les plantations printanières à partir de nos propres graines: la terre a été enrichie avec le moût de raisin de l'alambic de Vourles ainsi que des feuilles mortes du village et l'épandage de fumier de cheval. Nous profitons également de notre composteur qui a récupéré les épluchures des adhérents, les tontes de pelouse, etc...

Nous avons également commencé le cycle de formation pour les nouveaux adhérents sur :

- > Le concept de jardin forêt comestible.
- > L'éthique et les principes de la permaculture.
- > La nature des sols, la faune et la flore, le design et les techniques de permaculture.

> Mars – Avril :

Nous avons commencé nos semis début mars à partir de nos propres graines: plusieurs variétés de tomates, auber-



gines, piments, aromates, fleurs... et nous allons continuer en avril avec les courges, courgettes, etc...

> Mai – Juin :

Le temps des plantations.

Nous serons présents à la fête du Printemps de Vourles le 14 mai pour vous proposer: nos plants de légumes, aromates et fleurs compagnones, des conseils et de la bonne humeur.

> Juillet – Août :

Le temps des récoltes et des vacances.

Soyez les bienvenus pour rejoindre cette équipe dynamique qui se retrouve les samedis matin pour cultiver ensemble un potager bucolique, favorisant la biodiversité, ou encore dans une salle de la commune pour assister à des formations. Nous ne voulons pas de contrainte au niveau du temps à passer au Jardin, chacun vient à son rythme et selon son envie, cela doit rester un plaisir avant tout.



> Si le cœur vous en dit, vous pouvez le samedi matin venir :

- > Nous rendre visite.
- > Nous rejoindre pour adhérer.
- > Nous proposer, si vous ne traitez pas votre jardin, vos tontes, vos feuilles (sauf laurier), vos épluchures de légumes et fruits (sauf agrumes et graines de courges) ou encore, nous proposer des outils.

Il suffit de nous en faire part préalablement soit par mail contact@lesjardinsvourlois.org ou au 06 87 71 98 46 ou 07 78 54 09 43.

Amicale des volontaires du sang de Charly Vourles Vernaison



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



Il n'y a plus de collecte de sang actuellement à Vourles en raison des travaux du groupe scolaire G. Desargues qui monopolise la salle des séminaires.

Nous vous invitons à venir donner votre sang lors des collectes à Charly les lundis 30 mai et 25 juillet 2022 de 15h45 à 19h30 à l'espace Maurice Dubernard, rue du Malpas.

Privilégiez le rendez-vous sur le site :

 <https://dondesang.efs.sante.fr>

Echappées Vourloises sur l'île Bourbon

Du 29 septembre au 14 octobre dernier, une vingtaine de randonneurs s'est envolée pour l'île de la Réunion pour y découvrir les paysages majestueux de ce coin de l'Océan Indien.



Parmi eux, un groupe de 6 s'est lancé le défi de réaliser la traversée en diagonale de l'île par le GRR2, soit 140 km et + de 10.000 m de dénivelé sur des sentiers volcaniques tourmentés.



L'autre groupe a pu découvrir, à la force de ses mollets bien sûr, les 3 cirques (Salazie, Mafate et Cilaos) et le Dolomieu qui est l'un des cratères du Piton de la Fournaise, volcan très actif de l'île.



Durant ce séjour, plusieurs points de rencontre pour les 2 groupes ont été programmés par les organisateurs (Dominique AUDIGIER et Philippe ROSE) à savoir Cilaos, le Piton de la Fournaise et enfin, St Gilles où l'ensemble des participants ont pu bénéficier d'un repos bien mérité pendant 3 jours avec, néanmoins, la visite d'une plantation de vanille, d'une rumerie et d'un arborétum.

Et inutile de préciser que rougail-saucisse, rhum arrangé et Dodo (bière locale), sans oublier la Maloya (danse réunionnaise) n'ont plus de secret pour ces Vourlois.

C'est avec un peu de nostalgie que tout le monde est rentré pour affronter les rigueurs de l'hiver métropolitain.

Gérard Longe,
Président d'Echappées Vourloises

Reprise de l'activité gym et fitness de vourles en septembre

Cette fichue pandémie a entraîné l'arrêt de la gymnastique à Vourles. Nous sommes nombreux à le regretter.

Nous vous proposons de relancer cette activité en septembre. Un nouveau bureau s'est constitué pour l'organiser. L'activité sera proposée aux hommes et aux femmes avec différents cours: tonics et gym douce. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous contacter :

 annemariebruyere@hotmail.com

La Balade Vourloise Le dimanche 15 mai

Après 2 éditions annulées à cause de la pandémie, nous vous proposons cette année une formule allégée sous la forme d'une randonnée de village.



Vous profiterez de nos beaux chemins de campagne et du parc de la mairie. Vous aurez le choix entre **3 parcours**: 5 km (adapté pour les enfants), 10 km et 17 km pour les plus courageux. Plus qu'une randonnée, c'est le partage **d'un moment convivial** et familial qui vous est proposé.

De plus, le but de cet événement est aussi de pouvoir **aider deux associations caritatives**. Cette année, nous réserverons nos dons à :

- > L'œuvre des pupilles pour les orphelins des sapeurs-pompiers de France.
- > L'association Happy Pia & Cie.

Nos bénévoles sont là pour vous accompagner tout au long de cette journée et vous aider à passer un très bon moment de générosité et de partage.

Inscription dans le parc de la mairie à partir de 9h (dans la salle omnisport en cas de pluie).

L'Union Sportive Millery Vourles Les 20 ans ça se fête !

Créée en 2001, grâce à la fusion des clubs de Millery et Vourles, l'USMV a traversé 2 décennies en se développant progressivement tout en conservant ses valeurs de convivialité et de sérieux, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles en se faisant plaisir !

C'est ainsi qu'un peu plus de 700 licenciés, joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles et parents, partagent cette passion du ballon rond et seront heureux de se retrouver les 2 et 3 juillet pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de l'USMV, institution sportive de la commune.

Côté terrain, nos équipes masculines et féminines défendent fièrement nos couleurs, à noter les très bonnes performances de nos U17-1 avec un parcours

sans faute à mi-championnat. Notre équipe fanion réalise une bonne première partie de saison à quelques points de la première place du championnat de Régional-3 ainsi que les U15-1 qui restent au contact des premières places de leur poule.

Ce sera donc au terme de deux saisons rendues compliquées par la situation sanitaire, que 2 jours de festivités permettront, aux petits comme aux grands, de partager des moments conviviaux. **Au programme**, une kermesse avec des structures gonflables, du maquillage, des jeux, une soirée dansante animée par le groupe « Krystal noir » et un dimanche ponctué de matchs pour le plaisir.

L'accès à la soirée du samedi soir sera sur réservation. Des préventes seront mises en ligne en temps voulu.



Samedi 2 juillet à partir de 10h Parc de la Mairie de Vourles Kermesse - animations musicales à partir de 19h Stade de Vourles Food trucks / soirée concert / soirée dansante animée par un DJ !	WEEK-END FÊSTIF & FAMILIAL USMV	Dimanche 3 juillet à partir de 10h Stade de Millery Vente de fanzine Barbecue géant Match de foot symphonique Lâcher de ballons - etc. et tout au long de la journée animations gonflables et variées gratuites !
---	--	---

Pour toutes demandes d'informations



USMVofficiel



us_milleryvourles

<https://us-milleryvourles.footoo.com/>

Amis Vourlois, n'hésitez pas dès le mois d'avril à réserver vos places et venir soutenir nos équipes le week-end au Complexe sportif Richard Viton ! ALLEZ L'USMV !

Restez connectés pour avoir les infos et être dans les temps.

us_milleryvourles

US Millery Vourles

Sud Lyonnais Basket

La saison 2021-2022 s'annonçait pleine d'inconnues par rapport à la motivation de chacun suite aux deux saisons tronquées par la crise sanitaire.

Les dirigeants du SLB ont pu constater avec bonheur qu'aussi bien joueurs, joueuses et entraîneurs avaient faim de retrouver les terrains. C'est la saison du record avec 428 licenciés !

Le club reste attractif grâce à sa convivialité mêlée à des ambitions sportives affichées.

La formation des plus jeunes avec le label école départementale de mini basket, la formation des officiels avec l'école d'arbitrage, le développement



de la filière féminine avec pour la première fois de l'histoire deux équipes au niveau régional et la présence de l'équipe fanion en Pré Nationale matérialisent cette ambition.

L'implication citoyenne est aussi au cœur de la construction du club avec les interventions dans les écoles dans le cadre des activités périscolaires et le développement du basket santé.

Après deux saisons perturbées, notre club a besoin d'une implication plus importante des familles des licenciés pour un meilleur fonctionnement après un redémarrage réussi.

La notion de club doit rester un lieu d'échanges et de convivialité et doit permettre de lutter contre l'individualisme qui tend à se développer dans nos sociétés.

Tennis de table Le TTRG rafle tout !

Le dimanche 5 décembre 2021 se sont déroulés, à Saint Genis Laval, les championnats du Rhône minimes, cadets et juniors.

Le club du Tennis de Table Rhône Garon, regroupant les communes de Charly, Millery, Vernaison et Vourles s'est particulièrement illustré. En effet, Anthony SAUTRIAU (cadet 1^{ère} année) a réussi la prouesse de remporter la compétition en cadet et en junior.

À noter, qu'en junior, le deuxième de la compétition, Pierre GOGLIONE, est également membre du TTRG tout comme le 5^{ème} de la compétition, Tanguy RAMET. À noter également, que chez les plus jeunes et nouveaux compétiteurs Malo SCHMIDER, Corentin ROBERT et le très jeune Maxime BROTTET ont participé pour la première fois à cette compétition relevée dans la catégorie minimes.

Même s'ils n'ont pas passé le cap très sélectif des qualifications, ils laissent entrevoir de belles perspectives pour la suite.

Ces résultats probants résultent de l'excellent travail de l'entraîneur du club, Nicolas ROYET. La relève est assurée et laisse espérer une très belle fin de saison !



Podium junior



Podium cadet

L'AVF fait son assemblée

L'assemblée générale de l'AVF s'est tenue le 22 janvier.

Nous tenons à remercier les personnes présentes dont une élue représentant la commune.

Cette présence nous encourage car nous ne sommes qu'une toute petite équipe de bénévoles au sein du bureau. Après présentation des rapports « moral » et « financier », le bureau a été reconduit. Nous continuons à proposer de nombreuses activités malgré le contexte sanitaire et espérons accueillir de nouveaux adhérents...

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'Association Vourloise des Familles: www.avf-vourles.fr, pour avoir des informations sur les activités organisées y compris les propositions d'animations durant les vacances scolaires.

Toutes personnes prêtes à donner un peu de leur temps bénévolement dans une organisation de loisirs sont les bienvenues. Notre organisation, bien structurée et souple, permet de concilier le temps personnel et le temps associatif sans difficulté.

Les membres du bureau

État civil

Naissances

- > CARRY Chloé
née le 04/10/2021
- > EBIN Charlie, Brigitte, Myriam
née le 21/10/2021
- > FERNANDES Marceau
né le 24/12/2021
- > DUMONT Candice
née le 02/01/2022



Baptêmes civils

- > CHARRUEL Gaspard
baptisé le 16/10/2021
- > CHARRUEL Victor
baptisé le 16/10/2021

Mariages

- > GRAU Loïc et CANDERLE Elodie
mariés le 23/10/2021
- > GUYOT Philippe-Emmanuel et
BLANC Marie-Paule, Brigitte
mariés le 18/12/2021



Décès

- > VUILLOT Gisèle veuve JANNIN
décédée le 29/09/2021
- > KELLER Suzanne veuve MERCIER
décédée le 20/12/2021
- > GUILLOT Jean René
décédé le 12/12/2021
- > PERRET Max
décédé le 27/12/2021
- > SALA Odette veuve MEUNIER
décédée le 09/01/2022
- > MALLET Jean Philippe
décédé le 13/01/2022
- > FLAMENT Simone veuve BAULE
décédée le 16/01/2022



Animations culturelles

Planifiez vos sorties culturelles

Saison culturelle

Retrouvez les spectacles choisis par le groupe culture dans le cadre de la saison culturelle 2021 - 2022.

> Concert de chanson française

1^{er} avril - 20h

Salle des Fêtes
James'Spirit / PBH

Une soirée endiablée, généreuse et conviviale vous attend avec deux groupes de musique aux sonorités folk, rock, reggae et ska.

Réservez vos billets :

 <https://www.billetweb.fr/concert-chanson-francaise>



> Acoustic version

2 avril - 18h30

Théâtre de
Maison Forte

Ce concert est inclus dans le festival envoie la voix. Venez découvrir les travaux des classes de chant de l'École de musique.



> Festival d'impro

8 et 9 avril

Théâtre de
Maison Forte

Un festival qui regroupe des spectacles et des stages pour vous faire découvrir l'univers de l'improvisation.

Information et réservation :

 06 18 69 27 44 - 04 78 56 83 37

 coulisses.mforte@sfr.fr



> L'âme russe et l'orgue

10 avril - 18h

Eglise Saint Bonnet

Découvrez le charme et la profondeur de "l'âme russe", grâce à Daniel Zaretsky, l'organiste de la philharmonique de Saint-Petersbourg. **Entrée libre.**



> Salon Art et Lumière

7 au 15 mai - 14h à 18h

Salle des Fêtes

Cette année, retrouvez l' incontournable salon de peinture dans la salle des Fêtes. Ce salon est l'occasion d'exposer des artistes locaux. **Entrée libre.**



> Electric version

28 mai - 18h30

Théâtre de Maison Forte

Venez nombreux encourager ces musiciens et chanteurs, jeunes et moins jeunes, mais toujours passionnés.

Informations :

 laclemusicale@gmail.com



> Classic version

4 juin - 18h30

Théâtre de Maison Forte

Les élèves du pôle classique revisitent les grands classiques de la musique mais également des œuvres tirées du cinéma ou de l'animation.

Toutes les informations :

 www.vourles.fr/nos-publications-tout-voir



NOUVEAU

> Jazz à Vourles

19 juin

Parc de la Mairie

Festival de jazz en cours de construction. Vous souhaitez rejoindre l'aventure ou découvrir le projet ?

Contactez Jérôme Rappo :

 contact@jazzavourles.fr



Manifestations

> Fête du printemps

14 mai

Parc de la Mairie et

Place des Droits

Première édition

d'un événement

haut en couleur !

Cette fête sur le

thème des fleurs

est l'occasion

de se retrouver

pour célébrer le

printemps avec

les commerçants

et les associations.

Marché aux plantes, animations,

nettoyage de printemps,

randonnées, pique-nique...

Un programme ludique et familial

en cours de préparation.

Pour découvrir le programme

définitif, rendez-vous sur :

 www.vourles.fr

 [villedeVourles](https://www.facebook.com/villedeVourles)

NOUVEAU



> Fête de la musique

21 juin

Parc de la Mairie

Comme chaque année, la commune prépare une soirée musicale dans le parc de la mairie.

Plus d'informations à venir sur :

 www.vourles.fr

 [villedeVourles](https://www.facebook.com/villedeVourles)





Fête

DE LA VALLÉE DU GARON

du vélo

SAMEDI 21 MAI 2022



Rendez-vous à 11h
sur le parvis de la Mairie de Vourles
pour un départ groupé à vélo !

**AU PARC DE ROCHILLY
DE BRIGNAIS**

CCVALLEEDUGARON.COM

STANDS, BALADES ENCADRÉES,
ATELIERS & ANIMATIONS DIVERSES, RESTAURATION...

Communauté de commune de la Vallée du Garon

EVENEMENT

Tous en selle !

Le samedi 21 mai, petits et grands sont attendus nombreux au parc de Rochilly, à Brignais, pour une grande journée festive autour du vélo.

La CCVG a fait du développement des mobilités actives (vélo, marche à pied...) un enjeu prioritaire de son action. Avec son plan vélo, elle prévoit notamment la réalisation de plus de 100 km d'aménagements cyclables sur son territoire à l'horizon 2030.

Afin de sensibiliser les habitants aux bienfaits et avantages du vélo et promouvoir sa pratique au quotidien, la CCVG, ses communes et partenaires, vous donnent rendez-vous le 21 mai à Brignais, pour une grande journée fes-

tive et familiale. Celle-ci aura pour cadre principal le parc arboré de Rochilly qui jouxte le centre aquatique communautaire AquaGaron.

Demandez le programme

En matinée, une « convergence à vélo », ouverte à tous, sera proposée au départ des 5 communes vers le parc de Rochilly.

Un déjeuner sur l'herbe est au programme le midi. Au choix: un pique-nique tiré du sac ou une offre de restauration rapide proposée par les associations locales.

Les visiteurs pourront ensuite profiter des nombreuses attractions: stands d'info partenaires, bourse aux vélos, ateliers d'auto-réparation, de maniabilité ou de remise en selle, atelier de sérigraphie, quizz, manège pour enfants, démonstrations et tests de « vélos rigolos », jeu-concours, balades découvertes des



itinéraires cyclables de la vallée du Garon, fanfare et animations musicales, et plein d'autres surprises pour petits et grands...

Plus d'info sur :

www.ccvalléedugaron.com

MOBILITES - TRANSPORTS COLLECTIFS

Le nouveau Sytral est en place

Depuis le 1^{er} janvier, un Sytral « nouvelle formule » est en charge de l'organisation des mobilités des territoires lyonnais, dont la vallée du Garon. Damien Combet en est le 4^{ème} vice-président.

Innovation de la LOM (loi d'orientation des mobilités) du 24 décembre 2019, un nouvel établissement public local a pris le relai du Sytral depuis le 1^{er} janvier 2022 en tant qu'autorité organisatrice des mobilités pour les territoires lyonnais (AOMTL).

Sur un périmètre élargi à l'ensemble du département du Rhône*, la nouvelle AOMTL est chargée d'organiser les ser-

vices réguliers de transport en commun, de transport scolaire et de transport à la demande.

Damien Combet, élu vice-président en charge du territoire Sud

Deux séances d'installation du Conseil d'administration, instance décisionnelle de l'AOMTL réunissant les 38 représentants des territoires membres, se sont déroulées les 10 et 26 janvier. Sous la présidence de Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et président de droit de l'AOMTL, elles ont notamment permis de désigner le bureau exécutif.

Représentant la CCVG, Damien Combet a été élu 4^{ème} vice-président, en charge

du territoire Sud, composé des communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais et des Vallons du Lyonnais.

Damien Combet a exprimé la satisfaction des territoires du Nouveau Rhône d'intégrer l'AOMTL. « Elle doit nous permettre de développer une offre de transport en commun qui soit la plus efficace possible, à la hauteur des attentes de nos habitants. (...) Il faut venir chercher les habitants de nos territoires périurbains le plus en amont possible de manière à les inciter à prendre les transports en commun. Plus on viendra les chercher loin, moins ils utiliseront leurs voitures, moins ils emboliseront la Métropole de Lyon » a appuyé Damien Combet.

VOIRIE – MOBILITÉS

Ça bouge aux 7 chemins et sur le secteur Louis Querbes

Deux opérations de voirie importantes sont programmées sur la commune dans les prochaines semaines.

Sous la maîtrise d'œuvre du Département du Rhône, la troisième et dernière phase de requalification des voiries du hameau des 7 chemins démarrera, normalement, en mai pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Sont concernées les sections Sud des RD 342 et 386 avec l'aménagement de voies cyclables et la réorganisation du stationnement (PL et VL). La CCVG cofinance l'opération à hauteur de 300 K €.

Dans la continuité de cette opération, la CCVG conduit des études pour le réaménagement du chemin de la Plaine comprenant la création d'une voie modes doux depuis le chemin des Goules, la traversée cyclable de la RD 386 et la requalification de la place du Souvenir.

Un nouveau giratoire à l'entrée ouest de village

La CCVG conduira durant l'été des tra-



vaux de voirie à l'entrée de la commune, côté Route de Brignais, en vue de fluidifier les échanges sur ce secteur.

Au programme: la création d'une nouvelle voie de sortie pour le parking du collège / gymnase qui desservira également le nouvel EHPAD en cours de construction. Cette voie viendra se connecter à la RD 114 et à la rue de la Gare grâce à l'aménagement d'un nouveau mini-giratoire qui assurera égale-

ment le raccordement de la voie douce du chemin de la Plaine.

Un nouveau cheminement, aux normes d'accessibilité des espaces publics, sera enfin aménagé pour réaliser la liaison entre le parking du collège et les installations sportives (stade / tennis).

Coût d'objectif pour la CCVG : 960 K € HT. Une participation du Département du Rhône est attendue.

Des améliorations attendues dès 2023.

Rappelant les 3 objectifs majeurs de l'AOMTL – « arriver à unifier le réseau (ndlr TCL, Cars du Rhône et Libellule sur Villefranche), avoir un système de billetterie unique et un système d'information voyageur unique », Bruno Bernard a affirmé vouloir avancer rapidement pour « améliorer le quotidien des habitants. »

« Les chantiers sont déjà lancés. Dès septembre 2023, nous devrions avoir une amélioration des Cars du Rhône, notamment des lignes scolaires. L'étude sur la tarification est en cours pour essayer d'aller vers une tarification unique (...). Les discussions sont en cours avec la Région pour intégrer le train dans cette offre et tarification unique. Et puis on aura aussi le sujet du développement des trains avec la Région. »



* Le périmètre géographique de l'AOMTL regroupe 263 communes, soit 1,8 millions d'habitants appartenant à 11 collectivités (communautés de communes et agglomération du département) ainsi qu'à la Métropole de Lyon.

EN BREF

Transition Écologique

Un plan Climat-Air-Energie pour l'Ouest lyonnais

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Ouest lyonnais, arrêté fin octobre par le SOL*, a été présenté aux élus communautaires le 25 janvier.



Ce document cadre fixe les ambitions du territoire à moyen / long terme (2026, 2030, 2050) en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique, de sobriété énergétique, d'amélioration de la qualité de l'air et de développement des énergies renouvelables.

L'approbation définitive du PCAET par le SOL devrait intervenir au printemps.

Plus d'info sur :

www.ouestlyonnais.fr

* Syndicat de l'Ouest Lyonnais regroupant les communautés de communes de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais, des Vallons du Lyonnais et du Pays de l'Arbresle.

Environnement

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (individu ou nid) est invitée à en faire le signalement sur la plateforme dédiée : www.frelonsasiatiques.fr.

Protection de la faune sauvage

En 2022, la CCVG renouvelle son soutien financier à l'association L'Hirondelle. Le centre de soins pour animaux sauvages recueille chaque année plus de 6 000 oiseaux et mammifères sauvages en détresse dans le but d'être soignés puis relâchés dans la nature.



En 2021, le centre, qui possède une antenne à Dardilly, a recueilli 95 animaux provenant de la vallée du Garon.

Renseignements :

<https://hirondelle.ovh>

Tél. 04 74 05 78 85

Vie des entreprises

Programme d'animation économique

La CCVG via sa pépinière d'entreprises propose tout au long de l'année, des ateliers et réunions d'informations animés par ses partenaires (CCI, CMA, RDI...) et ouverts à tous : porteurs de projet, jeunes créateurs, entrepreneurs avertis... Numérique, RH, commercial, communication, rencontres réseaux... Ces rendez-vous abordent un large choix de thématiques clés.

Plus d'info sur :

www.ccvalleedugaron.com/entreprendre

Logement

Troisième PLH pour la CCVG

La CCVG a lancé l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat (PLH).



Ce programme vient poursuivre l'action de la CCVG engagée depuis 2009 pour faire face aux déséquilibres persistants en matière d'offre de logement. Ce PLH3 devra permettre de :

- > trouver un équilibre entre offre nouvelle et ancienne, dans une perspective de lutte contre l'étalement urbain,
- > assurer une mobilisation plus efficace du foncier disponible,
- > poursuivre la diversification de l'offre de logement, afin de proposer une offre adaptée aux besoins de la population,
- > lutter contre la précarité énergétique et inciter à la rénovation,
- > d'intégrer les objectifs triennaux SRU notifiés aux communes en situation de rattrapage de l'offre en logements locatifs sociaux.



Business meeting de l'Ouest lyonnais organisé avec la CCI en décembre 2021.

Mont du Lyonnais tourisme

Les Rendez-vous Découverte 2022

Le programme des Rendez-vous Découverte 2022 est sorti !

N'hésitez pas à venir le récupérer à l'office du tourisme au bureau de Chaponost ou à le consulter en ligne sur notre site internet www.montsdulyonnaistourisme.fr.

Des découvertes en tous genres vous attendent dès le mois d'avril : découverte de producteurs locaux, artisans, visites guidées, jeux de piste, balades et randonnées... de quoi plaire aux petits comme aux grands.

> Samedi 9 juillet de 14h à 18h - Parcours sensoriel pieds nus dans le parc de la Mairie de Vourles



Venez vivre une expérience ludique et sensorielle. Osez enlever vos tongs, baskets et autres semelles. Vos pieds vous feront passer d'appréhensions en dépassements et de surprises en émotions. Pour les familles avec enfants à partir de 1 an. Prestations adaptées pour déficience mentale et déficience visuelle. Personnel d'accueil sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Réservation indispensable au plus tard la veille au matin.

Plus d'informations et réservation :

<https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/fete-et-manifestation/parcours-sensoriel-pieds-nus-vourles/>

Cartes cadeaux

Vous souhaitez offrir un moment fort, sportif, gourmand à l'un de vos proches ?

Retrouvez sur le site internet de la Destination Monts du Lyonnais une nouvelle rubrique où figurent toutes les offres de cartes cadeaux de nos partenaires sur l'ensemble du territoire des Monts du Lyonnais !

Rubrique « Boutique > Offrir une carte cadeau » :

<https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/234-2/cheques-cadeaux/>

Nouveau Guide et nouvelle carte Touristique 2022/2023

Le nouveau guide touristique de la Destination Monts du Lyonnais sera édité fin mars.

Nos coups de cœurs, bons plans, idées de visites, balades et bien plus encore ! Vous pourrez le retrouver dans les bureaux d'information du territoire ou le consulter en ligne sur :



www.montsdulyonnaitourisme.fr

Envie de nous rendre visite ?

Le bureau de l'office de tourisme à Chaponost vous accueille à la maison Berthelot - 55 avenue Paul Doumer à Chaponost - les mercredis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et les samedis de 10h à 12h.

Vous pouvez également nous contacter par mail à accueil.chaponost@montsdulyonnaistourisme.fr ou au 04 78 45 09 52 pour tout renseignement.

[montsdulyonnaistourisme](https://www.instagram.com/montsdulyonnaistourisme) [Monts du Lyonnais Tourisme](https://www.facebook.com/Monts-du-Lyonnais-Tourisme)



L'info du mois

Nouvelle année, nouvelles résolutions !



Lorsque je fais mes courses, je prête attention aux dates de péremption sur les produits pour ne plus gaspiller la nourriture !



ARTISAN CHOCOLATIER

le chocolat est essentiel pour :

- le bonheur
- le plaisir
- l'amour
- et l'extase

Informations Municipales

Élections

Cette année, deux élections auront lieu: les présidentielles et les législatives. Le vote est le premier et le plus simple des modes d'actions pour exprimer son opinion et maintenir la démocratie. Ne pas voter c'est laisser les autres choisir pour nous.

Save the date !

- > **Présidentielles** : 1^{er} tour: 10 avril 2022 / 2nd tour: 24 avril 2022
Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022
- > **Législatives** : 1^{er} tour: 12 juin 2022 / 2nd tour: 19 juin 2022
Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 6 mai 2022

Vous n'êtes pas disponible ? Pensez à la procuration

Depuis janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune, il faudra toutefois qu'il se rende dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Les procurations se font de façon dématérialisée via le site www.maprocuration.gouv.fr ou via le cerfa papier. Il faudra ensuite la faire valider par l'autorité de son choix (commissariat, gendarmerie ou consulat).

Condition pour pouvoir voter :

Tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques peuvent voter s'ils sont inscrits sur les listes électorales.

Refonte des cartes électorales

Une nouvelle carte électorale sera envoyée automatiquement courant mars à tous les électeurs.

Cérémonie de citoyenneté

La cérémonie permet au maire de rencontrer chaque jeune de 18 ans nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. Cette cérémonie est l'occasion pour les jeunes, de récupérer leur carte électorale et de prendre en considération l'importance du vote.



stéphane
plaza
immobilier



2 agences à votre service :

Saint-Genis-Laval 04 82 91 32 11

Brignais 04 26 28 55 83

Vos contacts privilégiés sur le Sud-Ouest Lyonnais !

ACHAT / VENTE
TRANSACTION

Estimation offerte



Conseils Municipaux : Les délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/10/2021

- > Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le cdg69 dans le cadre d'une convention unique
- > Service emploi du CDG69 - Mission de remplacement
- > Frais de mission - Maire et adjoints - Congrès des maires
- > Adoption du règlement de fonctionnement - Multi Accueil « Poisson Lune »
- > Autorisation de signature - CAF - service CDAP (Consultation du dossier Allocataire des partenaires)
- > Convention de réalisation d'un projet de chorale à l'école Girard Desargues 2021-2022
- > Autorisation de signature de la convention avec la Société Protectrice des Animaux
- > Taxe d'aménagement et suppression de l'exonération facultative pour le logement locatif social
- > Pertes sur créances irrécouvrables - Admissions en non-valeur
- > Convention de partenariat dans le cadre du projet européen Bapaura porté par le Sigerly

CONSEIL MUNICIPAL DU 2/12/2021

- > Adoption du règlement intérieur applicable au personnel communal
- > Modification du tableau des effectifs théoriques
- > Remboursement forfaitaire des frais engagés dans le cadre d'une mission pour le personnel communal
- > Mise à disposition gracieuse des salles communales pour les associations et adoption du règlement d'utilisation
- > Adoption du règlement intérieur de l'utilisation du matériel communal
- > Versement de subvention aux associations
- > Demande de subvention à la région - Vidéoprojection
- > Décision modificative n°2 du Budget Principal
- > Modification de l'autorisation de programme et crédit de paiement dans le cadre de la réhabilitation de la salle des fêtes
- > Convention pour l'installation d'une caméra au SDMIS
- > Convention communale de coordination de la police municipale de Vourles et la gendarmerie de Brignais
- > Convention avec la CAF du Rhône

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/01/2022

- > Vente du restaurant le Gout't
- > Vente des parcelles AY54 et AY55
- > Modification du tableau des effectifs
- > Convention 2022 avec l'OGEC
- > Participation de la commune à l'achat par les particuliers d'un composteur bois
- > Autorisation au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
- > Mise à disposition gracieuse de salles communales en période électorale
- > Clause d'insertion sociale dans certains appels d'offres
- > Modification de l'autorisation de programme et crédit de paiement - Réhabilitation de la salle des fêtes
- > Adoption du règlement de fonctionnement du Multi-Accueil Poisson Lune

Permanence juridique, une séance gratuite !

La commune vous met en relation avec un avocat, pour une consultation gratuite.

Les permanences juridiques permettent de vous informer et de faire un point sur toutes difficultés juridiques ou administratives, de prendre connaissance des démarches à entreprendre et des différentes procédures.

Contactez l'accueil de la mairie pour fixer un rendez-vous :
04 78 05 12 05.

Pour rappel, seule la première consultation est gratuite et les séances durent 30 minutes.

Toutes les dates :

- > 2 avril 2022 : 9h00 - 11h30
- > 7 mai 2022 : 9h00 - 11h30
- > 4 juin 2022 : 9h00 - 11h30
- > 2 juillet 2022 : 9h00 - 11h30



AmiProTek

VIDÉO-SURVEILLANCE • ALARMES CONNECTÉES • CONTRÔLE D'ACCÈS • DOMOTIQUE
30, rue du Vieux Port - 69540 IRIGNY • 04 82 53 24 47 • info@ami-tech.fr



Effectuez vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les usagers (particuliers ou professionnels) ont la possibilité de déposer leurs dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) sous forme dématérialisée.

La dématérialisation des démarches d'urbanisme est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle vise à dématérialiser l'ensemble du traitement des autorisations d'urbanisme, depuis l'utilisateur demandeur jusqu'à l'instructeur de la demande. Dans ce cadre, les communes doivent mettre en place un dispositif de SVE (Saisine par Voie Électronique) qui peut prendre la forme d'une adresse électronique dédiée, d'un formulaire électronique voire d'une téléprocédure... La commune de Vourles, avec le support de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon, a mis en place un portail permettant aux usagers (particuliers comme professionnels) de déposer électroniquement leurs demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration pré-

alable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir... et les déclarations d'intention d'aliéner.

Pour notre commune, ce portail est accessible à l'adresse suivante :

 <https://ads.ccvalleedugaron.com:444/NetADS/sve/CCVG69/>

Simplicité, transparence, efficacité.

Le dépôt et le suivi des dossiers sur le portail nécessitent pour le pétitionnaire de s'identifier.

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

- > Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.



- > Une démarche plus économique et plus écologique, avec des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- > Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Les demandeurs qui ne disposent pas des moyens techniques adaptés ont toujours la possibilité de continuer à accomplir leurs démarches sous la forme papier, en déposant leurs dossiers à l'accueil de la mairie ou en l'adressant par voie postale.

Plus de renseignements :
Service urbanisme à l'adresse :

 m.fichet-urbanisme@vourles.fr



**VOTRE
AGENCE
LOCALE**



Stéphane Jimenez
Authentique Vourlois
recherche pour
nos clients acquéreurs



**Estimation
Gratuite
Sous
48h**

**MAISONS OU
APARTEMENTS**

Stéphane Jimenez
06.60.77.68.98 / 04.78.56.78.99
s.jimenez@neyret-immobilier.com
104, rue de la Salle des Fêtes
69390 Vernaison



*Située en face du groupe scolaire Robert Baranne

Estimez votre bien en ligne sur neyret-immobilier.com

- 7 Agences à votre disposition -

Vernaison - Villefranche-sur-Saône - Communay - Lyon - Saint-Etienne - Saint-Genis-Laval - Civrieux d'Azergues

La Cave des Gones



Ouvert 7j/7
du lundi au dimanche midi

→ *Le plus grand choix
de la région*

8-10 rue général de Gaulle
69530 Brignais

face au Café de la Gare
parking situé devant la cave

→ **Facebook : La Cave des Gones**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
consommez avec modération

FÊTE DU PRINTEMPS VOURLES

Samedi 14 mai

9h

17h

Animations

Pique-nique

Marché aux plantes

Randos vélo
ou à pieds

Nettoyage
de printemps

Place des Devoirs et des Droits
Parc de la Mairie

Balade Vourloise
Dimanche 15 mai

